

Des anglophones déçus créent un autre parti

MICHEL VENNE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Un deuxième parti politique mis sur pied par des anglophones déçus du Parti libéral sera sur les rangs lors des prochaines élections générales au Québec.

Le Unity Party-Parti Unité prévoit en effet présenter des candidats dans 10 à 20 circonscriptions toutes situées à l'extérieur de Montréal, notamment dans les Cantons de l'Est et dans le sud-ouest du Québec.

La création de cette formation, autorisée le 21 juin par le directeur général des élections, M. Pierre F. Côté, porte à 19 le nombre de partis politiques reconnus au Québec.

Elle traduit bien le mécontentement des anglophones québécois qui se disaient à 57 p. cent insatisfaits du gouvernement Bourassa dans un sondage Sorecom publié début juin.

« Nous voulons offrir aux anglophones une solution de rechange au Parti libéral dans lequel nous n'avons plus la moindre influence », a soutenu hier son président intérimaire, M. Maurice King, un unilingue anglais de la région de Châteauguay.

« Je crois qu'il n'y a plus de différences entre le Parti libéral et le Parti québécois, ajoute-t-il: les deux favorisent l'unilinguisme français au Québec. Si la loi 101 a été adoptée par le PQ, dit-il, elle a été entièrement endossée par la suite par les libéraux de Robert Bourassa ».

L'Equality Party

Comme le Parti Égalité-Equality Party, créé en avril dernier, le Parti Unité prône le bilinguisme officiel au Québec et réprovoque l'accord constitutionnel du lac Meech (qui reconnaît au Québec le statut de société distincte).

Ses membres exécutent la loi 178 qui interdit l'affichage commercial extérieur dans une autre langue que le français, « une loi qui nie aux anglophones le droit d'utiliser leur langue », dit M. King.

Les deux formations politiques se sont d'ailleurs déjà entendues tacitement pour ne pas présenter de candidats dans les mêmes circonscriptions lors du prochain scrutin. Le Parti Égalité, qui créera demain soir sa 12^e association de comités dans Westmount, concentrera ses efforts à Montréal pour laisser le reste de la province au dernier-né.

Les détails de la taxe Wilson ne seront pas connus avant l'ajournement des Communes

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

C'est n'est qu'après l'ajournement des travaux du Parlement, donc en pleine torpeur estivale, que le gouvernement Mulroney expliquera en détails le fonctionnement de sa nouvelle taxe de vente fédérale de 9 p. cent sur les produits et services, qui fera tomber plus de \$24 milliards dans ses coffres.

Le ministre des Finances, Michael Wilson, avait promis de rendre ce document public avant la fin de juin mais il a admis hier qu'il ne pourrait respecter cet échéancier parce qu'il y a encore certains « détails techniques » à figurer. Il a refusé de préciser quand il sera prêt, se contentant de dire que la publication ne devrait pas tarder.

Le document devrait également, selon une autre promesse antérieure de M. Wilson, faire connaître la mesure que le gouvernement entend adopter pour que le logement ne devienne pas inabordable à cause de cette taxe, qui touchera les maisons neuves en plus de la plupart des biens et



Michael Wilson

services, dont la coupe de cheveux, la course en taxi, la facture d'électricité, le repas au restaurant, les réparations de la voiture, le coffret de sûreté à la banque, etc.

Il devrait élaborer aussi sur le crédit d'impôt pour la taxe de vente fédérale qui sera versé aux moins fortunés et sur d'autres modifications à l'impôt direct qui

accompagnent la réforme de cette taxe.

Le ministre était interrogé en français hier par le député néo-démocrate de Saskatchewan, Lorne Nystrom, qui soutenait que le ministre avait brisé plusieurs engagements dans le passé au sujet de cette taxe.

M. Wilson, qui perd son français au même rythme que ses illusions, a répondu en anglais que l'opposition aurait amplement le temps de critiquer ses propositions étant donné que le comité des finances de la Chambre les étudiera avant qu'un projet de loi ne soit déposé pour y donner suite. Ce projet de loi fera comme d'habitude l'objet de débats au Parlement.

Député depuis dix ans, le ministre sait cependant fort bien que c'est la divulgation d'une mesure gouvernementale qui a vraiment un impact sur la population, comme on a pu le constater encore récemment avec les compressions à l'assurance-chômage. Le projet de loi réformant cette dernière est à l'étude à l'heure actuelle, dans l'indifférence générale, au Parlement.

M. Nystrom a rappelé que M. Wilson avait promis que la taxe de vente serait « visible », c'est-à-dire que le consommateur en

connaîtrait le montant exact pour chaque transaction, que toutes les sommes additionnelles qu'elle rapporterait seraient retournées aux contribuables et qu'elle permettrait d'éliminer la surtaxe sur l'impôt sur le revenu. Toutes des promesses qui, soutient le député d'opposition, ont été brisées.

La taxe entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1991 et remplacera l'actuelle taxe de vente sur les produits manufacturés et certains services comme les télécommunications. Elle a été fortement augmentée dans le dernier budget Wilson et rapportera \$17 milliards pendant l'année financière 1989-90.

Le Conference Board du Canada prévoit qu'en 1991, la nouvelle taxe fera augmenter l'inflation à 7,3 p. cent d'un seul coup, fera baisser le revenu disponible de la population de \$5,5 milliards, empêchera la création de 72 000 emplois et fera augmenter le taux de chômage.

Il prévoit aussi que le gouvernement utilisera le fruit de cette nouvelle taxe pour réduire son déficit et qu'il en augmentera le taux dès après les prochaines élections. Chaque augmentation d'un point lui rapportera \$2,5 milliards additionnels.

EN BREF

UNE AUGMENTATION POUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Un projet de loi a été déposé aux Communes, hier, pour accorder une hausse salariale de plus de 14 p. cent au gouverneur général du Canada et pour indexer ses revenus, par la suite, suivant le rythme d'augmentation des salaires payés dans l'industrie. Une fois la Loi du gouverneur général amendée, le salaire annuel de Mme Jeanne Sauvé passera donc de \$70 000 à \$80 000, rétroactivement au 1^{er} janvier 1988. Mme Sauvé elle-même ne profitera pas de cette indexation, puisqu'elle doit quitter son poste à la fin de l'année.

RÉUNION DANS L'OUEST

C'est avec de grands sourires que les premiers ministres des quatre provinces de l'Ouest ont entrepris, hier, des entretiens de trois jours sur des problèmes qui intéressent particulièrement leur région. C'est ainsi que MM. Gary Filmon (Manitoba) et Grant Devine (Saskatchewan) ont déjà manifesté leur intention de discuter du fameux barrage hydro-électrique de Rafferty-Alameda. M. Getty a fait savoir qu'il demandera à ses homologues de l'appuyer dans sa lutte pour que soit réaffirmée la compétence des provinces sur le développement des ressources. « Je veux l'assurance », a déclaré M. Getty, que cette compétence n'est pas envahie par des initiatives fédérales. Je veux que les autres premiers ministres appuient l'Alberta ».

YOLANDE LEGAULT SE RETIRE

La députée libérale de Deux-Montagnes, Yolande Legault, a annoncé qu'elle ne serait pas candidate lors du prochain scrutin, que plusieurs observateurs prévoient pour l'automne. Mme Legault, qui s'est surtout fait remarquer, durant

son mandat, en se faisant l'apôtre des médecines douces, a fait savoir qu'elle entendait dorénavant se consacrer à son « missionnariat », la promotion de ces approches alternatives. Les prises de position de Mme Legault à l'Assemblée nationale ne lui avaient pas créé de des amitiés dans les rangs de son propre parti et, a donné à savoir la députée de Deux-Montagnes, « le Parti libéral a tenté de m'isoler par toutes sortes de stratégies visant à retarder au maximum la date de l'investiture ».

NOS AMIS LES AMÉRICAINS

Deux spécialistes en questions canadiennes ont tenu à rassurer les Canadiens, hier, à la suite d'un sondage du magazine Maclean indiquant que 66 p. cent des Américains interrogés favorisent l'intégration du Canada dans l'union américaine. Chez les Canadiens, cependant, seulement 14 p. cent seraient intéressés à devenir le 51^e État américain (25 p. cent au Québec). « Ne croyez pas un instant que les États-Unis songent sérieusement à un genre d'union avec le Canada », a déclaré M. Charles Doran, directeur du programme des études canadiennes à l'université Johns Hopkins, de Baltimore. Selon M. Martin Lipset, sociologue de l'université de Stanford et auteur d'un livre (qui doit être publié bientôt) sur les relations canado-américaines, ce sondage « n'exprime rien d'agressif de la part des États-Unis à l'endroit du Canada ». Il s'agit plutôt du reflet d'une « attitude généralement amicale » des Américains à l'égard des Canadiens, leur principal allié et leur partenaire commercial le plus important. M. Doran, pour sa part, a rappelé que personne dans les cercles politiques américains, n'a jamais formulé l'idée d'une union politique avec le Canada.



Le gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, a accueilli hier le président d'Israël, M. Chaim Herzog, à son arrivée à l'aéroport d'Uplands. M. Herzog effectue une visite de cinq jours au Canada. LASERPHOTO PC

Le président d'Israël en visite au Canada

Presse Canadienne
OTTAWA

Le président israélien Chaim Herzog est arrivé hier à Ottawa, où il a rencontré le gouverneur général du Canada, Jeanne Sauvé, ainsi que les chefs du gouvernement et de l'opposition.

Mme Sauvé, qui a accueilli M. Herzog à l'aéroport d'Uplands en compagnie du secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark, a rendu hommage au président israélien qu'elle a présenté comme un intellectuel de stature internationale. Elle a déclaré que le Canada souhaitait renforcer ses relations avec Israël et examiner conjointement avec les Israéliens les moyens de répondre aux défis auxquels Israël doit faire face.

En soirée, le président Herzog devait prendre part, à l'invitation de Mme Sauvé, à un dîner à Rideau Hall.

Aujourd'hui, il prononcera un discours devant le Parlement canadien, déposera une couronne de fleurs devant le cenotaphe érigé en hommage aux victimes de la guerre, rencontrera des représentants de la communauté juive et donnera une réception en soirée.

Parvenir à la paix

Le Parti libéral a émis un communiqué dans lequel il affirme que l'objectif prioritaire du Canada concernant le conflit israélo-arabe « devrait être d'en arriver à une paix juste et durable entre Is-

raël et ses voisins arabes » et préconise la tenue d'une conférence internationale susceptible de régler les négociations entre Israéliens et Palestiniens.

Pendant ce temps, la Coalition canadienne pour les droits humains en Palestine a émis une déclaration suivant laquelle la visite de M. Herzog « constitue une occasion opportune de rappeler aux Canadiens le prix brutal que les enfants palestiniens ont à payer comme conséquence de la politique de répression de l'armée israélienne d'occupation » en Cisjordanie et à Gaza.

Demain, M. Herzog doit visiter Montréal, et se rendra à Toronto jeudi et vendredi.

L'Alberta pourrait élire des sénateurs à l'automne

Canadian Press
EDMONTON

Le gouvernement de l'Alberta a déposé hier un projet de loi visant à permettre à cette province de tenir les premières élections sénatoriales canadiennes, ce qui pourrait se produire dès cet automne.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Jim Horsman, a précisé que le projet de loi, le Bill 11, était analogue au « Senatorial Selection Act », qui devait s'éteindre en février, lorsque le premier ministre Don Getty décréta des élections.

La seule différence, a souligné M. Horsman, est que la nouvelle législation, qui porterait le même nom, comporte des modifications qui faciliteraient la tenue d'un vote en même temps que les élections municipales, prévues pour le 16 octobre.

Le ministre a ajouté que le projet de loi donnerait aussi à la province la capacité d'élire des sénateurs à l'occasion d'élections générales, ou de tenir un scrutin distinct.

Le gouvernement conservateur de l'Alberta, qui a été reporté au pouvoir en mars dernier, s'est engagé à faire élire les représentants de la province à la Chambre haute dans le cadre du projet de sénat dit « triple E », c'est-à-dire élu, efficace et égal.

À l'heure actuelle, les 104 sénateurs sont choisis par le gouvernement de l'heure à Ottawa, les différentes provinces et régions détenant un nombre déterminé de sièges.

Guy Matte veut changer le plan de bataille des francophones hors Québec

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

Malgré tous les efforts du gouvernement fédéral pour faire du Canada un pays bilingue, l'avenir des francophones de l'extérieur du Québec est toujours incertain et leur communauté souffre encore d'assimilation au profit de la majorité anglophone.

C'est pourquoi le président de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), M. Guy Matte, réulu le week-end dernier, lors du congrès de l'organisme, croit nécessaire de changer la stratégie de son groupe. Au cours d'une entrevue à La Presse, M. Matte a brossé un bref tableau des vingt dernières années et il a dégagé les perspectives pour la prochaine décennie.

« La loi sur les langues officielles de 1969 a suscité beaucoup d'espoir parce que nous pouvions entrevoir de vivre en français partout au pays », a déclaré le dirigeant de la FFHQ. « Au niveau des

institutions fédérales, il y a des succès probants ». M. Matte mentionne les services en français dans les bureaux de poste et les formulaires bilingues d'Ottawa.

Cependant, ajoute-t-il, « cela n'a pas enrayé l'assimilation ». Dans certaines provinces, comme l'Alberta, « un cas effrayant », le taux d'assimilation atteint 70 p. cent. « Nous savons maintenant que la sauvegarde de nos communautés ne viendra pas de la loi des langues officielles ». Pour M. Matte, la langue française, à l'extérieur du Québec, doit devenir quelque chose d'utile « pour les jeunes et les personnes âgées dans les activités principales du quotidien ».

Il veut changer l'orientation et le plan de bataille de la FFHQ afin qu'Ottawa et les provinces créent des centres physiques où « la vie se fera en français ». Certains centres dispenseraient les soins de santé, d'autres serviraient de garderie pour enfants, d'autres répondraient aux besoins sociaux-économiques.

Il va de soi que le système scolaire, où seraient assurés l'enseignement primai-

re, secondaire, collégial et universitaire, devrait être un lieu privilégié où la communauté francophone pourrait vivre dans sa langue, « sans se sentir défavorisée par rapport à la majorité ».

Guy Matte rencontre ces jours-ci plusieurs ministres fédéraux, dont ceux de la Santé, des Communications et de l'Emploi pour discuter de l'adaptation des programmes fédéraux à la nouvelle réalité. Il donne comme exemple les programmes de formation d'emploi, qui sont basés sur le découpage des circonscriptions électorales alors que les communautés francophones de l'Ouest vivent dispersées. « Il faut adapter les programmes pour qu'ils rencontrent nos besoins particuliers ».

Québec décevant

La FFHQ a exprimé en fin de semaine sa déception profonde devant l'attitude du gouvernement Bourassa, coupable selon elle de haute trahison. « On nous avait promis de l'aide mais quand est venu le temps de le montrer, le gouvernement s'est rangé de l'autre côté », dit M.

Matte. Il donne le cas récent où le Québec s'est opposé à ce que les Franco-Albertains puissent obtenir la gestion de leurs écoles. Québec a appuyé le gouvernement de l'Alberta, qui rejette ce principe.

La déception face au Québec ne date pas d'hier. « Avec l'ancien gouvernement (péquistes), l'attitude était du genre hors Québec, point de salut ». Un sentiment constaté chez beaucoup de Québécois pour qui les communautés francophones des autres provinces sont obligatoirement vouées à l'extinction. « Il y en a, dit M. Matte, qui oublient que notre résistance est assez forte ».

La Fédération, qui défend les droits de 900 000 personnes, va entreprendre des démarches pour s'adresser directement à la population du Québec par des campagnes de publicité et des rencontres plus fréquentes pour démontrer qu'il y a des groupes qui « veulent vivre en français ailleurs au pays ».

Pour la FFHQ, l'Accord du lac Meech est une affaire « qui ne nous sert pas

dans le moment ». L'organisme a choisi d'attendre et il présentera ses revendications lors de la deuxième ronde de négociations. « Nous comprenons que cette fois-ci il est important pour le Québec de faire partie du giron constitutionnel canadien ».

La lutte à la présidence de la FFHQ a opposé M. Matte, un franco-ontarien, à M. Georges Arès, de l'Alberta. Ce dernier a critiqué le style « lobbyiste » de son rival, l'accusant de manquer d'agressivité. M. Matte a été élu à la suite d'un vote serré auprès de 150 délégués, réunis à Ottawa. Guy Matte ne s'en fait pas avec les propos de M. Arès. Ils constituent, d'après lui, l'exemple classique « d'une campagne électorale normale ».

Qu'en serait-il si Jean Chrétien devait être le prochain premier ministre ? « Nous travaillons pour l'instant avec le gouvernement qui est place afin de résister à l'assimilation. Nous verrons ce qu'il y a à faire si leur approche ne donne pas de résultats ou s'il y a un autre gouvernement ».

Les remboursements de Bell: un cadeau empoisonné?

À la suite d'un jugement de la Cour suprême, Bell a perdu son interminable bataille contre le Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes. La compagnie devra rembourser à ses abonnés des sommes qu'elle a perçues en trop, un total de \$253 millions, capital et intérêts.



Cette décision met fin à un litige qui remonte à 1986. Elle a été perçue comme une victoire par les organismes de protection des consommateurs. Les six millions de clients de Bell, qui auront droit à l'équivalent de deux mois de service gratuit, seront également de bonne humeur.

Mais à plus long terme, les consommateurs seront-ils vraiment gagnants? On peut en douter. La façon dont l'État canadien a choisi de régler des entreprises comme Bell comporte des effets pervers qui ne servent ni l'économie canadienne ni la clientèle.

Pour comprendre la décision de la Cour suprême, il faut voir quelles sont les origines du litige entre Bell Canada et l'organisme qui la réglemente, le CRTC.

Bell Canada, comme on le sait, doit faire approuver par le CRTC toute modification de ses tarifs. Ce contrôle s'explique pour deux raisons: d'une part parce que Bell offre un service

public essentiel et d'autre part parce que Bell exerce un monopole dans les régions qu'elle dessert. Parce que les consommateurs ne disposent d'aucun recours face à un monopole, c'est l'État qui assure leur protection par le biais du CRTC.

Pour toute demande de hausse de tarifs, le CRTC doit rendre une décision qui tient à la fois compte des intérêts de la clientèle et de la santé financière de la compagnie. C'est ainsi que Bell doit justifier ses besoins de revenus additionnels en fonction de ses résultats financiers, de ses besoins de capitaux et du rendement nécessaire pour rémunérer les actionnaires.

Dans les faits, le CRTC tente de mesurer les revenus dont Bell a besoin pour obtenir un taux de rendement raisonnable et accorde des hausses de tarifs en conséquence.

C'est dans le cadre de cette logique que, lorsque Bell a proposé en 1984 des hausses de tarifs pour les années suivantes, le CRTC les a approuvées. Mais comme il lui manquait des données pour mesurer leur effet sur les revenus de Bell, le CRTC s'est réservé le droit de revenir sur sa décision. Or, comme les revenus de Bell ont été plus élevés que prévu en 1985 et 1986, et comme Bell obtenait un taux de rendement qui dépassait les normes du CRTC, l'organisme fédéral a demandé à Bell de rembourser aux clients ces gains définis comme excessifs.

Bell a contesté le droit du CRTC d'imposer une décision rétroactive, a gagné en Cour d'appel mais perdu en Cour suprême qui a rendu une décision unanime. Le sens de ce jugement est

le suivant: le CRTC avait le droit de prendre une telle mesure.

S'il est clair que le CRTC a été tout à fait logique dans l'exercice de son mandat, on peut toutefois se poser des questions sur la logique même de ce mandat.

On peut comprendre qu'il soit nécessaire d'exercer un certain contrôle sur un monopole qui dispense un service essentiel. Un consommateur mécontent de Bell ne peut pas changer de fournisseur ou décider de se passer du téléphone.

Mais comment protéger efficacement les citoyens? En forçant Bell à se contenter d'un taux de rendement déterminé à l'avance, on crée une espèce de monstre, une entreprise privée qui doit fonctionner un peu comme un gros ministère.

Quand une entreprise obtient des profits élevés, ce n'est pas toujours en exploitant les consommateurs: cela peut être dû aux succès de nouveaux produits, à une demande accrue, à une meilleure gestion, à une réduction des coûts. Si ces efforts ne sont pas récompensés par des profits additionnels, on risque de tuer l'innovation et l'amélioration du service, créer une mentalité bureaucratique qui se contente du statu quo. Un jour ou l'autre, c'est la qualité du service qui en souffrira.

Le problème serait tout autre si Bell n'était pas en situation de monopole. La concurrence force les entreprises à innover et les empêche de recourir à des hausses de prix arbitraires. C'est là une avenue que le CRTC devrait explorer.

Alain DUBUC

Vendre le TGV aux Américains

Toute discussion au sujet d'un éventuel train à grande vitesse (TGV) au Canada prenait toujours comme point de départ la structure actuelle du transport ferroviaire. Le gouvernement fédéral était censé s'occuper de la construction et de l'exploitation par l'intermédiaire des sociétés de la couronne.



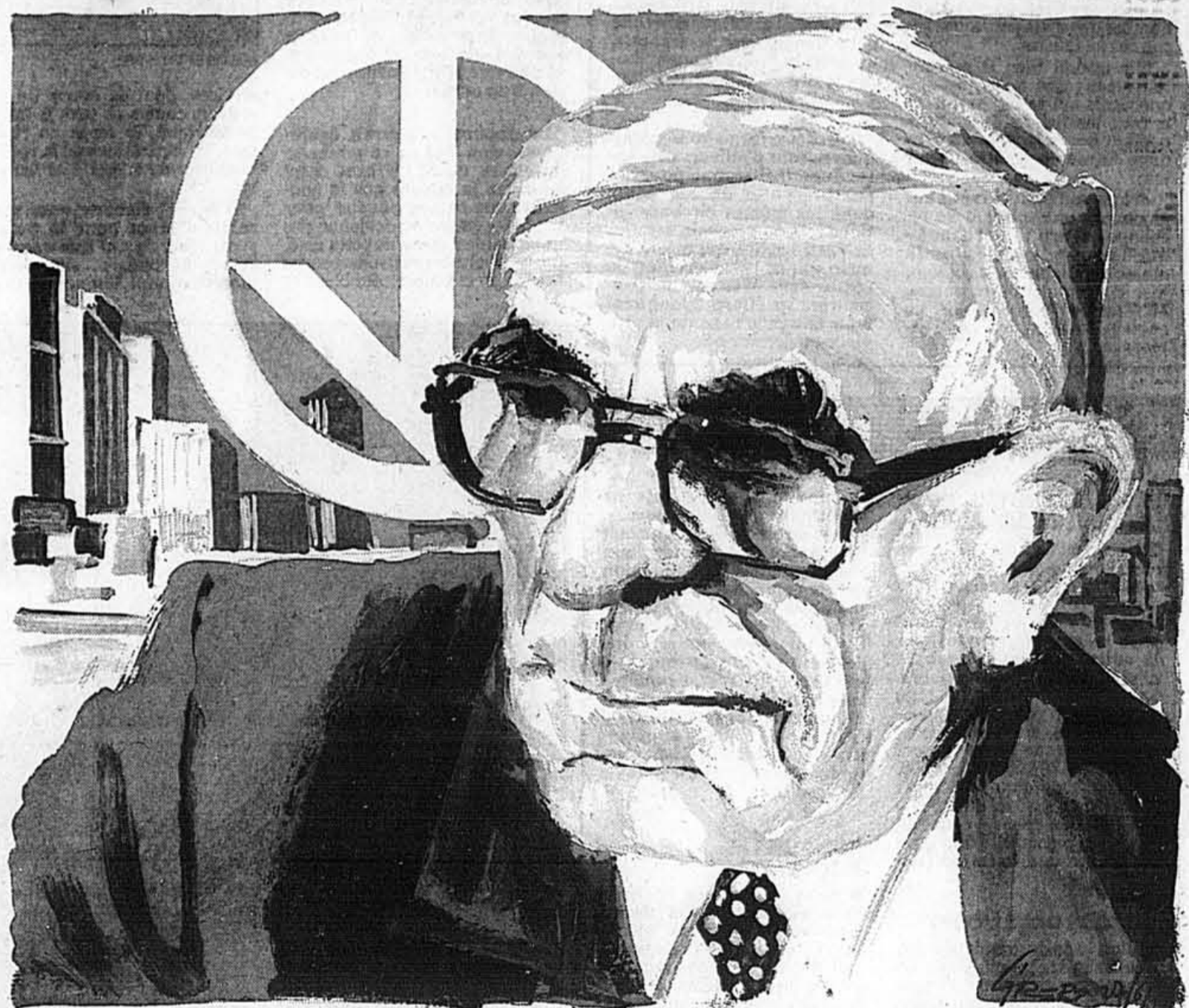
VIA Rail n'a pas eu la main heureuse dans l'exploitation d'un réseau de transport traditionnel; elle n'inspire donc pas plus confiance dans la gestion d'un type plus avancé et plus coûteux de transport ferroviaire. Par conséquent, la proposition de Bombardier de construire un TGV privé de Montréal à Toronto suscite beaucoup d'intérêt car Bombardier n'a pas l'habitude de se lancer dans une affaire déficitaire.

Les gouvernements du Québec et de l'Ontario ont manifesté leur intérêt pour cette idée. Cela est fort bien si les provinces agissent à titre d'investisseurs et non de gestionnaires. Bien que le transport ferroviaire relève des pouvoirs fédéraux, les provinces pourraient dénaturer le concept du TGV en l'adaptant à des fins plus politiques qu'économiques: il est tentant de faire arrêter un si bel engin dans le plus grand nombre de circonscriptions possible?

Un véritable TGV est conçu pour relier des grands centres — Paris à Lyon et Tokyo à Osaka, par exemple — où le grand nombre de passagers justifie une fréquence élevée des départs. Ces conditions permettent de maintenir des tarifs suffisamment bas pour faire la concurrence aux autres moyens de transport de surface et d'atteindre des vitesses assez élevées pour attirer des gens qui autrement voyageraient en avion. Ces considérations limitent sévèrement le nombre de villes qui pourraient être desservies par un TGV dans le corridor Québec-Windsor.

Du reste, Bombardier n'est pas une compagnie de transport mais un fabricant de matériel roulant. L'Europe et le Japon sont déjà entièrement acquis au développement de réseaux de TGV. En Amérique du Nord, par contre, ce n'est encore qu'un rêve et le défi pour Bombardier est de vendre ce rêve, en attendant de vendre des locomotives et des wagons. Un TGV entre Montréal et Toronto qui est rentable sans aucun appui gouvernemental serait le meilleur argument pour vendre ce concept aux États-Unis où les mégapoles comme celle de Boston-Washington ont un besoin criant d'un tel moyen de transport.

Frédéric WAGNIÈRE



DRÔTES RÉSERVÉS

L'heure de tombée de l'accord Meech

MARCEL ADAM

À peu près tous les observateurs avertis s'accordent pour dire que l'accord du lac Meech devra être entériné par le Parlement et toutes les provinces avant l'échéance de trois ans prévue par la formule d'amendement, faute de quoi l'entente mourra de caducité.



Certains ne sont pas de cet avis, dont Gordon Robertson, un éminent mandarin retraité de la fonction publique fédérale, qui fut le secrétaire du cabinet fédéral sous le règne de Pierre Elliott Trudeau.

Favorable à l'accord du lac Meech, M. Robertson expliquait lundi de la semaine dernière, dans le quotidien torontois *Globe & Mail*, en quoi on a tort de penser que s'applique pour cet accord le délai de trois ans.

M. Robertson n'est pas le seul à le penser mais c'est la première fois qu'il m'est donné de lire en détail les raisons qui soutiennent cette façon de voir. L'imagine que les lecteurs qui s'intéressent au sort de l'accord Meech et ne fréquentent cette gazette ontarienne trouveront utile que je me fasse l'écho de l'argument de M. Robertson.

Il est un peu technique mais je m'efforcerai de le résumer de manière à le rendre accessible à ceux qui pour lui la formule d'amendement de la Constitution n'est pas la lecture de chevet.

Ceux qui croient à la limite de temps se fondent sur les articles 38

et 39 de l'Acte constitutionnel de 1982. La formule générale d'amendement (art. 38) exige l'approbation du Parlement et des deux tiers des législatures représentant au moins 50 p. cent de la population du pays; et cette approbation doit se faire dans un délai de trois ans (art. 39).

Pour M. Robertson ce ne sont pas les articles 38 et 39 qui s'appliquent dans le cas de l'accord Meech mais l'article 41 qui ne comporte, lui, aucune date limite.

Il faut nécessairement que ce soit cet article, dit-il, puisqu'il régit l'adoption des questions constitutionnelles exigeant l'unanimité. Ce qui est le cas pour l'accord Meech qui contient deux dispositions entrant dans cette catégorie, l'une concernant la Cour suprême et l'autre la procédure d'amendement elle-même.

Comment expliquer alors que la sagesse conventionnelle veut que s'applique l'article 39 fixant une date limite?

Cela tient selon lui à la formulation de l'article 42 énumérant six sujets ne pouvant être amendés qu'en conformité avec la formule générale décrite à l'art. 38.

Deux articles de l'accord Meech peuvent entrer dans cette liste; si c'est le cas alors le délai de trois ans s'applique, dit-il.

Est-ce à dire, toutefois, que la formulation de l'article 42 interdit d'amender ces deux articles de l'accord Meech en vertu de l'article 41 (qui lui ne comporte pas de limite de temps)? Pour M. Robertson il est clair qu'on ne peut en tirer une telle interdiction. Il s'explique en ces termes.

«Une interprétation littérale de l'article aurait une conséquence insensée. Ce serait soutenir que des changements qui peuvent être réa-

lisés avec l'accord de la moitié de la population du Canada (article 38), ne pourraient l'être avec l'accord des trois tiers des provinces avec toute la population (article 41)».

Un résultat aussi grotesque ne pourrait pas avoir été voulu, remarque-t-il.

On a vu que la formule générale d'amendement (art. 38) exige l'accord du parlement et des deux tiers des provinces représentant au moins 50 p. cent de la population. Or, remarque M. Robertson, l'accord Meech a déjà été entériné par huit provinces représentant 93 p. cent de la population.

Il ne suggère pas qu'à cause de cela l'accord devrait être proclamé parce qu'il constitue un tout indivisible qu'on ne peut adopter en pièces détachées. Mais c'est justement parce qu'il forme un ensemble qu'il doit être approuvé en fonction de la procédure qui doit s'appliquer aux parties de celui-ci nécessitant le plus haut degré d'approbation, c'est-à-dire l'unanimité.

C'est effectivement ce qui est en train de se faire, dit-il, et c'est en vertu de l'article 41 qui ne comporte aucune date limite.

Pour M. Robertson il est vital de vérifier si oui ou non la prétendue limite de temps pour l'approbation de l'accord du lac Meech est un fait ou une fiction.

Aussi croit-il que le gouvernement agirait sagement en référant la question à la Cour suprême. Elle seule peut déterminer si cette entente doit nécessairement mourir si l'unanimité n'est pas atteinte d'ici un an.

La boîte aux lettres

Pour un bon voisinage

La semaine dernière, une des communautés hassidiques d'Outremont a organisé des festivités pour marquer la visite de leur Grand Rabbin. Parce que ces événements se déroulaient le 24 juin, certains citoyens d'Outremont y ont vu une insulte aux Québécois francophones et ont dénoncé les hassidiques avec une agressivité difficilement justifiable. Pourtant, les hassidiques avaient fait parvenir une lettre à leurs voisins qui dénotait de leur part un souci de maintenir des relations harmonieuses. Nous la reproduisons aujourd'hui.

À tous nos voisins et amis ■ C'est avec beaucoup de joie et de fierté que nous venons vous informer de la visite chez nous, de notre très honorable et bien aimé Grand Rabbin, du 21 au 28 juin 1989.

Nous attendons plus de mille visiteurs étrangers de tous les pays du monde qui viendront se joindre à nous lors de ce grand événement. Nous aurons donc le privilège de faire coïncider nos célébrations avec toutes celles de la Saint-Jean-Baptiste.

Dans l'esprit créé par la visite d'un dignitaire de renommée mondiale, nous comptons que les petits inconvénients mineurs, qui pourront vous être causés par nos cérémonies religieuses, seront gracieusement acceptés avec la patience et la compréhension reconnues de tous nos voisins résidents d'Outremont et de ses environs.

Nous vous remercions bien sincèrement à l'avance de votre collaboration amicale, dans la réalisation de cet événement très important pour nous.

Nous demeurons vos tout dévoués.
Congrégation Chasid
Belz Umachzike Hadas

Du délire permanent!

■ Au secours, monsieur Ryan! Le jour où vous m'avez donné 30 élèves de plus (j'en avais déjà 90), j'ai été débordée. Dès que je leur donne dix lignes à écrire, je ramasse plus de mille lignes à corriger. Imaginez quand ils écrivent quatre pages!...

Votre «nouveau» programme de français (1979) est axé sur les habiletés à développer. Une des plus difficiles à acquérir pour un jeune est l'habileté à écrire. Alors, vous me dites: «Faites-les écrire. C'est en forgeant qu'on devient forgeron.» J'admire votre logique, mais je croule sous ma pile de corrections. Elle envahit ma vie privée. De septembre à juin, j'ai ma pile au lever, au coucher, avant et après les repas, en fin de semaine. Je la traîne au salon de coiffure, chez le dentiste. Je respire un peu en début de session, quand je viens de remettre les notes pour un bulletin, et ça repart, après un jour ou deux, comme un délire permanent!...

J'aime enseigner le français. J'aime ma langue; c'est une belle langue. J'aime les jeunes et l'adolescence. Je me couche tôt. Je fais de l'exercice. L'entrepreneuriat mon feu sacré. Il faut!... ça sonne à 8h, et 30 jeunes loups et jeunes louves m'attendent, 30 autres à 9h, etc. J'essaie toutes sortes de stratégies nouvelles, mais si je ne contrôle pas assez leurs apprentissages, ils n'apprennent pas grand chose.

Vous m'avez demandé de leur donner «une formation riche et solide», mais vous avez oublié que j'étais un être humain et non une mécanique. Je crie au secours parce que je veux rester un être humain. J'ai besoin de respirer pour bien enseigner.

Madeleine MORIN,
enseignante
Ville de La Baie

La colère continue

Mme Gagnon-Tremblay.

■ Vous voulez me punir parce que, très jeune, j'ai pris conscience de l'injustice faite aux femmes?

Ma mère était collaboratrice dans l'entreprise de son mari. Elle n'avait pas de salaire, par conséquent pas droit à l'assurance-chômage et au régime des rentes et tous les avantages qui en découlent. Devant cet exemple, j'ai décidé de me prendre en main et d'assurer ma propre sécurité financière.

Vous voulez me punir, en m'obligeant à partager moitié-moitié avec mon conjoint si un divorce advenait, sous prétexte de sauver quelques femmes de la misère? Ce que j'ai acquis, je l'ai durement gagné au fil des années et je ne laisserai pas une loi improvisée «et qui sent l'amateurisme», pour citer les paroles d'Alain Dubuc dans son article du samedi 17 juin, chambarder mon existence en cas de rupture matrimoniale sans avoir donné mon opinion.

Félicitation aussi à Lysiane Gagnon pour ses deux excellents articles dénonçant le projet de loi parus la semaine du 12 juin.

Ginette DAIGLE
Sherbrooke



Margaret Thatcher s'entretient avec son ministre des Affaires étrangères, Sir Geoffrey Howe. PHOTO REUTERS

CÉE : Mitterrand hausse le ton devant Margaret Thatcher

d'après AFP et Reuter
MADRID

Le président François Mitterrand a haussé le ton hier à Madrid devant le refus du premier ministre britannique Margaret Thatcher de s'engager pleinement en faveur de l'union monétaire européenne.

À l'issue du débat sur le projet Delors d'union monétaire qui a confirmé le désaccord de fond entre la Grande-Bretagne et ses principaux partenaires, le président français a brandi la menace d'une Europe à deux vitesses en soulignant qu'« on ne pourrait pas traiter de la même façon les pays qui veulent continuer d'avancer et ceux qui veulent revenir en arrière ».

La Dame de fer s'est déclarée favorable à la mise en oeuvre de la première phase du rapport Delors sur l'union monétaire, qui prévoit un renforcement de la coopération monétaire entre les Douze, mais a réitéré son refus d'engager son pays dans un engrenage qui aboutirait à une banque centrale et une monnaie communes.

La France et la RFA ont au contraire insisté sur la globalité du projet Delors. M. Mitterrand, cité par son porte-parole M. Hubert Védrine, a déploré que les Douze avancent « de situation en situation molle, créant un climat de brouillard dont la France ne se satisfait pas ».

Mme Thatcher a toutefois lâché un peu de lest sur l'éventuelle entrée de la livre sterling dans le mécanisme des changes du Système monétaire européen (SME) que ses partenaires réclament depuis des années, qui se fera, a-t-

elle pour la première fois formellement annoncé, lorsque l'inflation aura été réduite de façon significative en Grande-Bretagne.

En revanche, elle a réaffirmé une opposition sans faille au processus d'ensemble décrit par le rapport Delors, et notamment à la convocation d'une conférence intergouvernementale chargée de préparer un nouveau traité qui aboutirait selon elle à un affaiblissement de la souveraineté britannique en matière monétaire et fiscale.

À l'opposé de la position britannique, Espagnols, Français et Allemands ont réaffirmé avec force leur volonté de parvenir à un « engagement politique clair » des Douze en faveur de l'union monétaire, qui se traduit notamment par la décision de convoquer une telle conférence « dans un délai prévisible », ainsi que l'a déclaré le chancelier Helmut Kohl. Pour le président français, « le seul compromis possible » porte sur la date de réunion d'une telle conférence.

M. Mitterrand a menacé de remettre en question l'adhésion de la France à la libéralisation des mouvements de capitaux prévue pour l'été 90, si cette mesure n'était pas accompagnée d'autres progrès dans la construction européenne.

Plaçant le débat sur le terrain « idéologique », le président français a ajouté : « Si ceux qui ne veulent que le libéralisme cherchent à nous attirer sur leur terrain, nous ne pourrions pas les suivre ».

Face à ces divergences persistantes, la présidence espagnole se déclarait hier soir « consciente de l'étroitesse des possibilités de parvenir à un accord ».

Raul Castro demande un châtiement exemplaire contre le général Ochoa

d'après AFP, UPI et Reuter
LA HAVANE

Raul Castro, numéro deux du régime cubain, a demandé dimanche un « châtiement exemplaire » contre le général Arnaldo Ochoa, devant le tribunal d'honneur chargé de recommander les mesures à prendre contre l'ex-commandant en chef du contingent militaire cubain en Angola accusé de trafic de drogue, contrebande, corruption et malversation.

Le général Ochoa, de son côté, a reconnu être coupable de toutes les accusations portées contre lui, rapportait hier le quotidien gouvernemental Granma. Le général de division, revêtu de son uni-

forme et de ses décorations, a écouté impassible et le visage hermétique, les accusations qui font de lui l'un des protagonistes d'un « Narcogate » portant un coup sérieux à l'image de marque du régime castriste.

Raul Castro, selon l'agence officielle cubaine AIN, a déclaré devant le tribunal constitué de 47 officiers supérieurs cubains que le général ne pouvait plus « être sauvé », laissant entendre qu'il souhaitait que Ochoa soit fusillé.

Le général Ochoa, qualifié de « traître au peuple cubain, au parti et aux forces armées », est accusé « de déloyauté inouïe » à Fidel Castro.

L'ex-commandant en chef des forces cubaines en Angola, arrêté le 12 juin dernier, avait été accusé

dans un éditorial de Granma, de complicité avec les trafiquants de drogue internationaux du cartel de Medellín. Dans son rapport dimanche, Raul Castro ajoute qu'il s'est livré à la contrebande d'ivoire et de diamants à Luanda.

Outre ces charges, Raul Castro a développé toute une série d'accusations concernant le comportement du général Ochoa qui, selon le numéro deux du régime, aurait pu le mener à une « désertion ». De quoi faire de lui, selon les observateurs, un danger politique pour le régime.

Raul Castro a fait de lui un homme victime de « dégradation morale », usant d'un « populisme effréné » et critiquant Fidel Castro dans la conduite de la guerre en Angola, aujourd'hui terminée.

Certains diplomates voient dans cette affaire un moyen de se débarrasser d'un personnage devenu gênant. « Pour des raisons que nous ignorons, Ochoa est devenu une menace pour Fidel (Castro) et doit donc partir », a estimé un diplomate occidental, selon qui Ochoa pourrait être condamné à mort.

La chaîne de télévision CNN, citant des sources diplomatiques, a annoncé, la semaine dernière, que les arrestations d'Ochoa et d'autres officiers supérieurs avaient un fort caractère politique. Les sources ont également indiqué que le général ainsi que des hauts responsables cubains souhaitaient la venue de réformes politiques.



Ricardo Bofill de passage à Montréal. PHOTO REMI LEMÉE, La Presse

Ricardo Bofill réclame l'aide du Canada pour Ochoa

Castro est « mêlé » à l'affaire, prétend le dissident

MARIE-FRANCE LÉGER

Le dissident cubain Ricardo Bofill est arrivé hier à Montréal dans le but d'alerter les autorités canadiennes sur le « simulacre de procès » que subit, en ce moment à Cuba, le général Arnaldo Ochoa Sanchez, accusé de corruption et de trafic de drogue. Lors de sa visite de trois jours, le militant anti-castriste compte également sensibiliser la section canadienne d'Amnistie internationale à la nouvelle fédération pour les droits de l'Homme, créée il y a à peine quatre mois.

Ricardo Bofill, qui vit en exil à Miami depuis l'an dernier, souhaite que le Canada intercède en faveur du général Ochoa pour qu'il obtienne un procès juste et équitable. « Cuba a des relations privilégiées avec le Canada; il faut qu'il y ait une pression internationale, sinon ils vont l'assassiner », a déclaré M. Bofill à son arrivée à Dorval. Le général Ochoa, ancien chef du contingent cubain en Angola, a été arrêté pour trafic de drogue il y a maintenant deux semaines, avec six autres officiers supérieurs cubains. Cette affaire a eu l'effet d'une bombe à la Havane où les autorités ont observé un silence atterré lors de l'annonce des arrestations.

« Nous sommes convaincus que Fidel Castro est mêlé à cette affaire. Il est impossible que, dans un régime de type stalinien, où toutes les allées et venues sont contrôlées, le numéro un cubain n'ait pas connu l'existence d'un tel trafic », a poursuivi M. Bofill. Selon le dissident, les autorités cubaines vont profiter d'un procès bâclé pour

éliminer Ochoa et ainsi éviter des révélations embarrassantes. « Le général Ochoa et quelques autres approuvent les réformes de Mikhaïl Gorbatchev en URSS. En faisant disparaître les généraux, Castro annihile toute forme d'opposition », d'ajouter le dissident, qui doit rencontrer à ce sujet, demain, à Ottawa, des hauts fonctionnaires des Affaires extérieures.

À Montréal

Ricardo Bofill passe d'abord par Montréal pour faire connaître à la section canadienne d'Amnistie internationale la situation qui prévaut à Cuba en matière de violation des droits de la personne. Après avoir fondé en 1976 un Comité cubain des droits de l'homme, initiative pour laquelle il a d'ailleurs connu la torture et l'emprisonnement, Bofill récidive aujourd'hui avec une fédération à l'échelle latino-américaine. Outre l'aile cubaine, des pays comme le Nicaragua, Panama, le Chili, et Haïti ont rejoint les rangs de la fédération. Pour le militant « tous ces pays ont les mêmes problèmes; on a donc décidé de former un front commun. L'organisation d'Amnistie au Canada peut sûrement nous aider ». M. Bofill doit s'adresser aujourd'hui aux membres d'Amnistie.

Ricardo Bofill, 44 ans, docteur en philosophie, a été arrêté trois fois et a passé une dizaine d'années en prison. Aujourd'hui, exilé parmi d'autres dissidents cubains à Miami, ce militant a décidé de poursuivre la lutte. Vivant désormais en terre étrangère, Bofill ne perd pourtant pas espoir de retourner à Cuba et y vivre librement : « Le gouvernement ne peut pas m'empêcher de retourner chez moi. C'est mon droit... »

Explosion dans un train en Chine : 20 morts

d'après AFP et Reuter
PÉKIN

L'explosion d'une charge de dynamite a fait 20 morts et 11 blessés graves la nuit dernière dans un train reliant Hangzhou à Shanghai (est de la Chine).

La charge explosive, qui était placée dans les toilettes de l'un des wagons, a explosé au moment où le train approchait le pont de Huayang, à l'ouest de Shanghai. Le trafic ferroviaire a été rétabli près de six heures après l'explosion, tandis que l'enquête se poursuivait.

Des nombreux incidents similaires se sont produits dans le passé, les paysans se déplaçant régulièrement avec des bâtons de dynamite en dépit de l'interdiction des autorités, soulignent les observateurs.

La dynamite sert notamment à des travaux de déblaiement, mais certains braconniers chinois s'en servent également pour pêcher, ou fabriquer des pétards pour les jours de fête.

Pressions sur la Chine
Par ailleurs, les ministres des

Affaires étrangères des douze pays de la Communauté européenne ont approuvé hier soir, à l'unanimité, à Madrid, une série de mesures destinées à faire pression sur la Chine, parmi lesquelles un embargo sur les ventes d'armes et la suspension de tout contact à haut niveau, crédit ou aide financière à ce pays, à l'exception du chef de la diplomatie espagnole Francisco Fernandez Ordonez.

En outre, la Banque mondiale a suspendu hier jusqu'à une date indéterminée \$780 millions US de nouveaux prêts à Pékin. Les États-Unis, premier partenaire de la Banque mondiale, avaient réclaté une telle mesure la semaine dernière. Le Japon, principal donateur officiel de la Chine, a déjà gelé son programme d'aide de \$5,5 milliards US.

Au cours d'un dîner de travail à Madrid, les chefs de la diplomatie des Douze ont exprimé à l'unanimité leur « consternation devant la poursuite de la répression et des exécutions par le régime de Pékin ». Les chefs d'État et de gouvernement des Douze doivent ratifier ce plan de sanctions aujourd'hui.



Le premier ministre chinois Li Peng, à droite, a présenté le nouveau secrétaire général du PCC, Jiang Zemin, qui succède à Zhao Ziyang. PHOTO REUTERS

Le secrétaire d'État James Baker a estimé par ailleurs hier que, malgré la répression actuelle, l'aspiration aux réformes était telle que la Chine avait « rendez-vous avec la liberté ».

« Le rendez-vous de la Chine avec la liberté ne peut pas être retardé longtemps. Nous serons là pour aider quand le jour succèdera à la nuit », a déclaré M. Baker

devant l'institut de recherches Asia Society à New York.

« Nous et le reste du monde ne devons pas laisser notre révolusion devant la répression nous rendre aveugles aux pressions pour les réformes. La Chine a connu une tragique rechute mais l'histoire n'est pas finie », a poursuivi le secrétaire d'État en défendant la riposte mesurée des États-Unis à la répression des manifestations en faveur de la démocratie.

L'économie du Nicaragua est « dévastée »

Agence France-Presse
NEW YORK

Après dix ans de gouvernement sandiniste, l'économie du Nicaragua est tombée au niveau le plus bas de toute l'Amérique Latine et des Caraïbes, selon un rapport confidentiel remis au président nicaraguayen Daniel Ortega Saavedra et dont le New York Times a publié l'essentiel hier à la « une ».

Le produit national du Nicaragua est aujourd'hui de quelque \$300 US par habitant, inférieur à celui de Haïti, et semblable à celui de pays africains pauvres comme le Soudan et la Somalie, selon le document.

Préparé par un groupe d'experts internationaux à la demande du président Ortega, le rapport affirme que le Nicaragua est aujourd'hui un pays à l'économie dévastée dont le total des exportations annuelles suffit à peine à payer le quart des importations.

De plus, le rapport indique que le gouvernement sandiniste doit faire face à une nette diminution de l'aide internationale, et en particulier de celle de l'Union Soviétique et des pays communistes. Ainsi, les crédits et l'aide au Nicaragua sont tombés de \$1,197 milliard US en 1985 à \$385 millions US en 1987, précise le rapport.

D'ailleurs, l'économie du Nicaragua n'a pas fini de se dégrader, selon l'étude, qui prévoit que la production nationale, après une baisse de 8 p. cent en 1988, diminuera de nouveau cette année au moins d'un pourcentage équivalent. De son côté, la production industrielle sera en 1989 de 20 p. cent inférieure à celle de l'année dernière.

Les experts internationaux consultés par le président Ortega ont estimé que l'économie nicaraguayenne ne pourrait se redresser que si des changements profonds étaient opérés dans les choix du gouvernement sandiniste.

Le rapport recommande la cessation de la redistribution des terres, la diminution des dépenses militaires et la nécessité de favoriser la production du secteur privé.

Pour combattre l'hyper-inflation — 161 p. cent les deux dernières semaines —, les experts recommandent une nouvelle taxe de 20 à 30 p. cent.

Enfin, l'étude souligne que le processus de réactivation économique a été considérablement gêné par l'embargo commercial du gouvernement américain, ainsi que par la pression diplomatique des États-Unis dont le but a été d'empêcher l'octroi de prêts par des institutions internationales comme le Fonds monétaire international (FMI).

DÉPÊCHES

JAPON Une défaite pour Sousuke Uno

La défaite du candidat du parti libéral (LDP), lors d'une élection partielle à la chambre haute, a sévèrement ébranlé l'image du Premier ministre japonais, M. Sousuke Uno. C'est le candidat du Parti socialiste, Kinuko Ofuchi, qui a remporté la victoire à la préfecture de Niigata dimanche avec 560 275 voix contre 482 391 voix pour son adversaire du LDP, Hideo Kimi. Les observateurs considèrent que la perte de cette circonscription aura une grande influence sur les élections de juillet.

URSS Plus de pouvoirs aux citoyens

Réuni pour la première fois hier, le nouveau parlement soviétique a entériné un programme d'engorgement qui donne aux citoyens soviétiques plus de pouvoirs dans tous les domaines de la société, surpassant en cela le système juridique actuel. Les deux chambres ont approuvé un programme en 21 points qui permet aux citoyens de s'exprimer davantage devant les tribunaux et dans les églises, ou dans les syndicats et au niveau de leur gouvernement local.

AFRIQUE DU SUD Église empoisonnée

Le ministre ouest-allemand du Travail, Norbert Blum, a du différer hier un entretien avec des ecclésiastiques anti-apartheid, l'église où ils devaient se rencontrer ayant été aspergée de poison. Les meubles, le plancher et les portes de la chapelle du collège Saint-Barnabé, 15 kilomètres à

l'ouest de Johannesburg, ont été enduits d'un liquide toxique, probablement un insecticide au cyanure ou un dés herbant. Ce type de poison provoque des convulsions, des vomissements et des troubles de la vue.

GRÈCE Les communistes réfléchissent

Travaillant de son lit d'hôpital, le Premier ministre grec Andreas Papandréou a fait une nouvelle offre hier aux dirigeants communistes qu'il tente de rallier à son parti pour former une nouvelle coalition gouvernementale. Il a fait plusieurs propositions quant à un remaniement en profondeur à la tête du Pasok, éclaboussé par des scandales politico-financiers. Les communistes ont déjà indiqué qu'ils répugnaient à soutenir un parti discrédité.

LIBAN Bombardements syriens

Après un week-end marqué par des bombardements violents, les canons syriens ont de nouveau tiré hier matin sur les ports chrétiens de Jounieh et Jmail sans toutefois faire de victimes. De même, trois attaques anti-israéliennes ont été menées dans la nuit de dimanche à hier au Liban sud dont une d'entre elle a été revendiquée par le Fatah-conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, faisant 4 blessés. Par ailleurs, les États-Unis ont rappelé hier qu'ils étaient pour un retrait des troupes syriennes du Liban, comme des autres armées étrangères.

Pour amateurs de fruits de mer seulement
FESTIVAL DU HOMARD
Chez Paugé
1862
1667, RUE STE-CATHERINE O.
932-6118 FERMÉ LE LUNDI
STATIONNEMENT GRATUIT (11 30)
GARAGE DU FAUBOURG (ENTRÉE RUE GUY)

Cinéma

Les Québécois vont plus au cinéma pour voir plus de films américains



LUC PERREAULT

Les Québécois reprennent tranquillement et timidement le goût d'aller voir des films dans une salle de cinéma ou dans un ciné-parc. 15 345 000 de spectateurs ont accompli l'an dernier ce rituel comparativement à 14 974 000 l'année précédente, ce qui représente une hausse de 2,5 p. cent des assistances.

Plus spectaculaire encore que celle des salles de cinéma (en hausse de seulement 1,3 p. cent.), la popularité des ciné-parcs est montée en flèche l'an dernier, enregistrant une hausse de 21,3 p. cent. Un peu plus de 1,0 million de spectateurs a fréquenté un de ces établissements, comparativement à 854 000 en 1987.

Individuellement, chaque Québécois est allé en moyenne 2,31 fois au cinéma l'an dernier, ce qui représente une mince augmentation de 0,04 sur l'année précédente. L'augmentation paraît modeste, on en conviendra, mais depuis 1985 la tendance est à la hausse, signale le Bureau de la statistique du Québec. En 1985 en effet, l'année du creux de la vague, la population du Québec ne s'était déplacée en moyenne que 2,09 fois au cinéma. Avec seulement 13,6 millions de spectateurs, le Québec avait connu cette année-là son plus bas niveau des 14 dernières années.

À l'inverse, le sommet de la fréquentation au Québec remonte à 1978 où l'on avait enregistré en moyenne 3,31 visites au cinéma. Il convient toutefois de préciser que Québec ne recueille ce genre de données que depuis 1975. On sait que la fréquentation cinématographique a connu ses plus hauts sommets chez nous avant l'avènement de la télévision.

Que vont voir les Québécois ? Des films américains dans trois cas sur quatre. En 1988, 77,3 p. cent des spectateurs dans les salles de cinéma et les ciné-parcs ont visionné

des films américains. La popularité des films américains est telle qu'ils attirent en moyenne plus de spectateurs que les autres films. Ils affichent en effet la performance ci-haut mentionnée avec seulement 73,3 p. cent. du nombre de projections.

Et les films québécois, comment se comportent-ils dans l'ensemble ? Pas trop mal... Avec 4,7 p. cent. des projections, ils ont attiré l'an dernier 4,5 p. cent. de l'assistance. Si l'on ajoute à ce résultat celui des films canadiens autres que québécois (1,2 p. cent. de l'assistance), on en arrive à la constatation suivante : le cinéma canadien dans son ensemble talonne de près le cinéma français, lequel n'a attiré l'an dernier que 6,7 p. cent. des spectateurs bien qu'il ait accaparé 9,2 p. cent. de l'ensemble des projections. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le cinéma français, jadis très populaire, traverse présentement chez nous la plus grave crise de son histoire.

Dans quelle langue les Québécois préfèrent-ils voir leurs films ? En français, of course ! Par rapport à 1987, l'assistance à des programmes français a augmenté l'an dernier de 445 000 spectateurs, soit de 5,8 p. cent. Pendant ce temps, les programmes présentés en anglais subissaient une diminution de 74 000 spectateurs, c'est-à-dire 1 p. cent. de moins que l'année précédente.

Globalement, l'écart entre le français et l'anglais qui s'était considérablement amenuisé en 1987 (7 610 000 spectateurs optant pour le français contre 7 364 000 pour l'anglais), s'est accru l'an dernier en faveur du français. Cet écart se traduit par 8055 100 spectateurs pour les films en langue française contre 7289 900 pour les films en langue anglaise.

Et le prix moyen du billet ? Il atteignait l'an dernier \$4,70. Il s'agit d'une hausse de 10,6 p. cent. sur l'année précédente. Les recettes ont connu également une courbe ascendante, passant à \$72,2 millions, ce qui représente une hausse de 13,3 p. cent. par rapport à l'année précédente. Notons enfin que le taux d'occupation des salles de cinéma a atteint 14,72 p. cent. l'an dernier, encore une fois une augmentation par rapport à 87 (14,47 p. cent.).

Les rushes



Jean Cocteau

Le 18^e Festival du nouveau cinéma et de la vidéo de Montréal (du 19 au 29 octobre) rendra un hommage spécial à Jean Cocteau qui aurait eu 100 ans cette année en projetant les huit films qu'il a réalisés (dont *Coriolan* en première nord-américaine), en plus de quelques autres auxquels il a participé ainsi qu'une exposition de livres et de documents à la Cinémathèque québécoise.

Batman a battu tous les records d'audience lors de sa sortie nord-américaine ce week-end, recueillant \$42,7 millions de recettes et battant le record (\$29,5 millions) établi le week-end précédent par *Ghostbusters II*.

Ensemble, les cinéphiles américains et canadiens ont battu un autre record : ils ont dépensé le week-end dernier \$95 millions dans les cinémas, ce qui représente \$3 millions de plus par rapport à l'ancien record.

Malofilm vient de conclure une entente de distribution avec la Corporation Turner Entertainment qui possède, entre autres, les fonds d'archives de MGM / UA (1400 films). Ted Turner s'est rendu célèbre par la coloration des vieux films noir et blanc. L'entente avec Malofilm d'une durée de trois ans prévoit la sortie de 40 à 60 films dont environ une douzaine destinés aux salles de cinéma. Les autres productions iront directement sur le marché de la vidéocassette.

À l'occasion de la rétrospective de l'ONF, *Le documentaire se fête*, la revue *Lumières* a posé aux documentaristes du monde entier cette question : *Pourquoi continuez-vous à faire du documentaire ?* La réponse de 52 d'entre eux est publiée dans le numéro 19 qui vient de paraître. Une occasion de prendre connaissance avec cette publication, l'organe d'information des réalisateurs et réalisatrices de films du Québec.

La radio FM de Radio-Canada diffusera à compter de vendredi et jusqu'au 1^{er} septembre une série de dix émissions en hommage aux 50 ans de l'ONF. L'animateur Richard Gay recevra une dizaine d'invités qui viendront parler de chacune des facettes de cet organisme.



Patrice L'Ecuyer et Michel Forget

Les gaffeurs Gros moyens, gros rires

JEAN BEAUNOYER

L'idée est originale : des numéros de stand-up comic en début de spectacle, après l'entracte et on tire le rideau pour vivre l'intimité de deux fantasistes et de leur gérant, Viateur «Vic» Morrissette. Un gérant particulièrement agricole, il va sans dire, avec le veston à carreaux, interprété par un Michel Forget en grande forme, et deux comiques dont le 100 000 volts des théâtres d'été, Patrice L'Ecuyer lui-même.

Précisons tout de suite que Patrice L'Ecuyer vole la vedette de ce spectacle. L'Ecuyer est un phénomène dans son genre. Le me souviens de son tour de force au théâtre du Chenal-du-Moine il y a deux ans alors qu'il avait transformé *L'Amuse-geule*, une pièce intéressante mais qui n'aurait sûrement pas obtenu le même succès sans lui.

Cette année, il campe le stand-up comic un peu fou, amoureux de la femme de son partenaire. Il improvise constamment sur scène au désespoir de son partenaire et n'a aucune chance en amour. Son gérant, Vic Morrissette découvre l'amour dans les bras d'une planteuse groupie nommée Coco. Disons que ses charmes sont particulièrement mis en évidence alors que son intelligence est constamment en veilleuse. Vous pouvez imaginer le genre de blagues qui tournent autour d'elle. Disons qu'il est souvent question de paires et de melons et que dans la salle, même les femmes se

tapent les cuisses. Pour le féminisme, on repassera!

Revenons à notre histoire alors qu'on apprend que Vic est marié à un «pitbull». On n'a jamais su son nom. Une bête semble-t-il qui défonce tout sur son passage et qui terrorise son mari ainsi que les deux comiques. Encore là, les féministes repasseront!

Pendant ce temps, le duo Jacques et Normand obtiennent des engagements intéressants. Normand (Patrice L'Ecuyer) est amoureux depuis des années de la femme de Jacques. Celui-ci est un Don Juan qui ramasse les femmes comme des trophées. Normand réussit finalement à passer la nuit avec la femme de Jacques, dans le salon à trois pas du mari qui dort. Le matin lorsqu'il retrouve son partenaire et sa femme, couchés sur le divan du salon, il ne voit rien de mal, jugeant son partenaire trop innocent pour profiter de la situation.

Le plus drôle c'est que Normand finira par payer une femme, Marushka pour simuler le coup de foudre. Elle devra jouer l'amoureuse jusqu'à ce qu'elle se laisse prendre au jeu.

En somme, une pièce qui va chercher les gros rires avec les gros moyens mais plus originale que celles qu'on présente depuis quelques années au Patriote de Sainte-Agathe. A voir, un soir de fête.

Les gaffeurs de William Van Zandt et Jane Milmore, adaptation de Johanne Seymour, mise en scène de Monique Duceppe avec Patrice L'Ecuyer, Michel Forget, Bernard Fortin, Brigitte Morel, Johanne Seymour et Patricia Tulasne. Au Patriote de Sainte-Agathe jusqu'à la fin de l'été.

Pyjama pour six... ...Mais du rire pour tous

GILLES G. LAMONTAGNE collaboration spéciale

En 11 ans d'existence, c'est déjà la quatrième fois que le Théâtre d'été Le Saint-Laurent propose une pièce de Marco Camoletti. *Pyjama pour six*, de cet auteur porté sur la comédie de boulevard, vient s'ajouter au succès de *Boeing Boeing* avec la Poudre en 1981, *La bonne Anna* l'année suivante, et *La bonne adresse* l'été dernier. «C'est notre auteur porte-chance», me disait en résumé Réjean Lefrançois, le directeur de ce théâtre à l'île Charron.

Réjean Lefrançois a vu *Pyjama pour six* à Paris l'hiver dernier où la pièce se joue depuis plus de quatre ans sans interruption. Il la présente ici sans adaptation, ce qui a le mérite de préserver l'authenticité du texte de Camoletti, mais pose en même temps la question de pouvoir trouver le ton juste.

En jouant le texte avec l'accent français, comme essaie de le faire Réjean Lefrançois et qui réussit mieux à Nathalie Naubert, ou encore en y mélangeant ici et là son gros accent québécois, comme ne peut s'empêcher de le faire Marc Gélinas, l'oreille rencontre un curieux métissage.

Il faut aussi avoir déjà tenu un billet de 500 francs dans ses mains pour savoir de quoi parle la femme de ménage quand elle réclame un Pascal à son patron, faisant allusion au philosophe qui apparaît en effigie sur le billet français.

Une fois acceptées ces conditions d'appoint, l'on assiste à une comédie de situation qui a tôt fait de nous prendre, quoique suralimement à l'art du quiproquo dont Camoletti se fait une spécialité. Il aura suffi que deux des personnages portent le même prénom, Brigitte, pour la première qui est la femme de ménage remplaçante, soit prise par l'invité pour

la maîtresse de son hôte, qui elle n'aura d'autre choix à son arrivée que de porter le tablier, afin de ne pas éveiller les soupçons de l'hôtesse.

Loin de s'arrêter là, la simple méprise du départ provoque une réaction en chaîne où tout ce beau monde finit par être pris pour le coq de quelqu'un, mais jamais de la bonne personne. Et le dîner se prépare avec bien des apartés imprévus.

Marc Gélinas, dans ce jeu de cache-cache entre les amours du chat pour la souris, confirme son remarquable talent de comédien et donne envie de le revoir plus souvent sur une scène. Carole Séguin mérite aussi qu'on s'y intéresse. Son interprétation de bonne aussi mal équilibrée que fin finale lui gagne dès le début la faveur du public.

Domage que Denis Paris n'entre en scène qu'à l'approche du dénouement de la pièce. On s'attend alors à partir de lui que cette suite d'imbroglis va changer de but en blanc, mais son intervention, bien que rendue avec aplomb, ne vient finalement que répéter le scénario usé de la case départ.

C'est justement là le défaut de *Pyjama pour six*. L'auteur propose en définitive une sorte de variation sur un même thème comique, comme s'il multipliait le même bon gag du début à la fin en échangeant les personnages et les situations. Bien qu'amusant à mesure que la confusion progresse, l'effet créé n'en devient pas moins répétitif. Mais il faut dire que la mise en scène de Réjean Lefrançois est efficace, et grâce au jeu des comédiens les rires ne manquent pas dans la salle.

Pyjama pour six, de Marco Camoletti. Mise en scène: Réjean Lefrançois. Scénographie: Claude Fortin. Distribution: Marc Gélinas, Réjean Lefrançois, Nathalie Naubert, Denis Paris, Danielle Roy, Carole Séguin. Au Théâtre d'été Le Saint-Laurent, à l'île Charron, jusqu'au 26 août.



Nathalie Naubert, Denis Paris, Carole Séguin, Marc Gélinas, Danielle Roy et Réjean Lefrançois.

Musique

Lanaudière ce soir, Orford samedi



CLAUDE GINGRAS

Le Festival international de Lanaudière s'ouvre ce soir, 20 h, en l'église du Précieux-Sang de Repentigny, par un concert de l'Ensemble vocal Michel Piquemal, de Paris. Le groupe — 17 voix pour la présente tournée — vient de chanter au Festival choral de Toronto, ainsi qu'à Ottawa.

On sait que l'amphithéâtre construit expressément pour le Festival ne sera prêt que le 17 juillet. Mais cet échec tardif n'empêche pas le Festival de s'ouvrir à la période habituelle, c'est-à-dire fin juin. Le concert de ce soir, auquel assistera la ministre Lise Bacon, fait d'ailleurs partie de la série présentée chaque été dans les églises historiques de la région.

L'Ensemble Michel Piquemal porte le nom de son directeur-fondateur, qui l'a créé en 1978. M. Piquemal est lui-même baryton et a fait quelques enregistrements comme tel, entre autres du *Requiem* de Fauré et de la *Danse des morts* de Honegger. Son ensemble vocal a également signé quelques enregistrements. Il se produit tout à tour a cappella, avec piano, avec ensemble instrumental et avec orchestre. Son répertoire englobe 500 ans de musique et comprend plusieurs créations contemporaines.

Ce soir à Repentigny, il présentera un programme en partie a cappella et en partie avec piano (dans ce cas, avec Marielle Renaud, sa pianiste attirée depuis 1980). On y entendra des oeuvres de douze compositeurs. Quelques titres, au hasard : le célèbre *Chant des oiseaux*, de Janequin; *Ständchen*, de Schubert, pour soprano, voix de femmes et piano; *Balada de Mallorca*, sur un thème de Chopin, de Manuel de Falla; deux extraits des *Quattro Pezzi sacri*, de Verdi; un *Ave Maria* de Rossini; et diverses pièces de Victoria, Schumann, Brahms, Reger, Debussy, Poulenc et Fauré.

Jeudi soir, 20 h, à l'église de Saint-Félix-de-Valois: deuxième événement du Festival. Au programme cette fois: le Quatuor à cordes Morency et le pianiste Marc-André Hamelin. Le quatuor jouera un *Quartettssatz* de Schubert, M. Hamelin jouera *Bénédiction de Dieu dans la solitude*, de Liszt, et les cinq musiciens seront réunis pour le très long et très rarement entendu *Quintette* op. 51 de Florent Schmitt, élève de Massenet et de Fauré.

L'an dernier, le Festival nous valait la révélation d'un jeune pianiste finlandais, Olli Mustonen. Cette année, il présente dans ses débuts au Canada un autre jeune pianiste scandinave: Leif ove Andsnes, Norvégien, 19 ans. Samedi soir, 20 h, en l'église de Sainte-Julienne, le jeune pianiste jouera la deuxième Sonate de Chopin (celle qui comporte la *Marche funèbre*), la Sonate en la mineur op. 143 de Schubert, la *Chaconne* op. 32 du Danois Carl Nielsen, six des nombreuses *Lyriske Stykker* («Pièces lyriques») de Grieg et la Sonate *I.X.1905*, en deux mouvements, de Janacek.

Samedi soir également, 20 h, c'est l'ouverture de la saison au Centre d'Arts d'Orford. Le concert sera donné par l'Orchestre des Jeunes du Québec, qui y est désormais installé comme «formation de perfectionnement». Rafael Druian dirigera alors des oeuvres de Schoenberg, Walton et Sir Ernest MacMillan et on y entendra comme solistes le violoniste Maxime Pholance (dans Bach) et la violoncelliste Martine Bailly (dans Boccherini).

«MOZART PLUS»

Le deuxième programme «Mozart Plus» de Charles Dutoit et l'Orchestre Symphonique de Montréal à la basilique Notre-Dame était donné hier soir avec reprise ce soir — 19 h 30, précisons-le. La partie «Mozart» comprend le *Divertimento* K. 136 et le *Concerto* K. 314 avec Timothy Hutchins, flûtiste solo de l'OSM. Le K. 314 est la transcription d'un concerto pour hautbois. La partie «Plus» du programme est la célèbre *Symphonie pathétique* de Tchaïkovski.

A L'ORATOIRE

C'est demain soir, 20 h, que débute l'annuelle série de récitals d'orgue du mercredi soir à l'Oratoire Saint-Joseph. En première partie, on entendra le titulaire du grand Beckerath, Raymond Daveluy, dans des oeuvres de Grigny, Langlais et Tournemire. Après l'entracte, les Petits Chanteurs du Mont-Royal interpréteront une messe grégorienne entrecoupée d'improvisations à l'orgue de M. Daveluy.

AU DOMAINE FORGET

Comme Lanaudière, le Domaine Forget, à Saint-Irénée, présente son «Festival international». Demain soir, 20 h 30, on y entendra le réputé clarinetiste britannique Gervase de Peyer et le pianiste montréalais André-Sébastien Savoie dans des oeuvres de Schubert, Martinu, Stanford et Bax. Samedi soir, même heure: concert de l'Orchestre Symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dirigé par Jacques Clément, avec un inhabituel duo de solistes: Thomas Indermuhle et Philippe Magnan, hautboïstes.

CICCOLINI À QUÉBEC

Un autre «Festival international», cette fois celui de Québec, présentera le pianiste français d'origine italienne Aldo Ciccolini au Grand Théâtre le dimanche 9 juillet, à 19 h.

LES CONCOURS DE MUSIQUE

Pour la première fois de leur histoire, les Concours de Musique du Canada tiennent leur finale nationale à Ottawa, capitale du pays, dans le cadre du 20^e anniversaire du Centre National des Arts. L'événement s'ouvre ce jeudi, au Studio du CNA, et s'y poursuivra jusqu'au 8 juillet. S'y feront entendre: 123 finalistes, âgés de 7 à 30 ans, dans six disciplines: piano, cordes, vents, chant, guitare et musique de chambre. Le jury: Rose Bampton, soprano, Guy Fallot, violoncelliste, Jean-Marie Londeix, saxophoniste, Riccardo Odnoposoff, violoniste, Jean-Paul Sévilla, pianiste, et Béla Siki, pianiste.

Café Rimbaud II: les textes de vingt chansons québécoises

■ Vingt textes de chansons québécoises font l'objet d'un enregistrement numérique que les Entreprises Radio-Canada viennent de lancer sous le titre de *Café Rimbaud II*.
On retrouve notamment *La légende du cheval blanc* de Claude Léveillé, *Les gens de mon pays* de Gilles Vigneault, *Le tour de l'île de Félix Leclerc*, *L'âme à la tendresse* de Pauline Julien et *Ton visage* de Jean-Pierre Ferland.

Les comédiens Rémy Girard, Élise Guilbault, Sylvie Legault, Hélène Loïselle et Marcel Sabourin prêtent leur voix à l'interprétation des textes. Des musiques originales de Marie Bernard, qu'elle interprète aux ondes Martenet et sur les claviers d'une variété de synthétiseurs programmés par Claude Chapat, complètent l'atmosphère poétique.
L'enregistrement est disponible sur disque au laser et sur cassette.

15ième Anniversaire



ANTIQUITÉS BONAVENTURE
30 juin — 3 juillet 1989
PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

Plus de 100 principaux antiquaires d'Amérique du Nord offrent une sélection des plus diverses d'antiquités jamais montrées au Canada.

Heures d'ouverture:
Vendredi, 30 juin 11h à 22h
Samedi, 1 juillet 11h à 22h
Dimanche, 2 juillet 11h à 18h

Admission \$5.00, Enfants 75¢, Age d'Or \$4.00

Une réalisation de Obsession Antiques Ltd (514) 933-6375

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE
L'AMPHITHÉÂTRE DE LANAUDIÈRE (JOLIETTE)

Radio-Canada Radio et télévision diffuseur officiel

samedi 22 juillet 19 h

SOIRÉE PRINCE IGOR
D'après le livre de Prince Igor YURI MAZOUROK
Traduction de Théodore Bédard et de Michel

Le Prince Igor

Le Prince Igor d'Alexandre Borodine
(chanté en russe, en version de concert, sur titre en français)

Orchestre du Festival sous la direction de Semyon Vekshtein
Choeur Classique Multi-voix de Montréal
Joseph Rouleau, basse, Eva Zaeller, soprano, Guy Bélanger, ténor, Michael H. Gray, ténor, Chantal Lambert, soprano, Grégoire Legendre, basse, Maria Popescu, mezzo, Sonia Racine, mezzo, Robert Robitaille, ténor.

Ce concert sera desservi par le Festival Express Départ de Montréal au Complexe Desjardins à 18 h. Kiosque Billet Plus, prix: 10\$

Coproduction avec Radio-Canada Réseau FM Stéréo

BILLETS: 25.50\$, 23.50\$, 21.50\$, 9\$
N.B. Les billets à 9\$ sont sur le parterre extérieur.

Joliette: Librairie Martin, tél.: 759-8446 cartes de crédit acceptées
Montréal: Kiosque Billet Plus, Complexe Desjardins, comptant et cartes de crédit acceptées.
Réseau Admission, tél. (514) 522-1245 et 1-800-361-4595, cartes de crédit acceptées
Guichets de la Place des Arts, tél.: (514) 842-2112
Billets disponibles le jour même à l'Amphithéâtre, à compter de 15 h.

Inf.: (514) 759-7636

Le Conseil des Arts du Québec

JOËL MUSIQUE SCOTT

Sam the Record Man
LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA

EN CONCERT

MELISSA ETHERIDGE
et comme invité spécial

ANDREW CASH

THÉÂTRE SAINT-DENIS
27 JUIN
30 JUIN

EN VENTE CHEZ SAM SEULEMENT
MELISSA ETHERIDGE
Son merveilleux premier album et le nouvel album de **ANDREW CASH** «Boomtown»

L.-J./CASS. **6.99**
C.D. **14.99**

EN VENTE DU 27 JUIN AU 3 JUILLET CHEZ SAM À MONTRÉAL
Heures d'ouverture: du lundi au mercredi, de 9 h à 18 h; jeudi et vendredi, de 9 h à 21 h. Fermé le samedi 1er juillet.
*Voir les heures d'ouverture de chaque magasin.

399, rue SAINTE-CATHERINE OUEST (côté P.D.-A.)
PLACE VERSAILLES / CARREFOUR ANGRIGNON (LaSalle) 882, rue SAINT-HUBERT / CENTRE COMMERCIAL BEAUCONFIELD / CENTRE ROCKLAND

JULES QUATRE PIANOS
150, rue Principale St-Sauveur (514) 227-8509

PIERRE VERVILLE
DANS UN TOUT NOUVEAU SPECTACLE

CE SOIR JUSQU'AU 22 JUILLET
MAR. AU VEN. 20H30
SAM. 19H A 22H30
cjms128

MOZART plus

Charles Dutoit, chef
Timothy Hutchins, flûte

MOZART Divertimento, K 136
MOZART Concerto pour flûte no 2, K 314
TCHAIKOVSKY Symphonie no 6, «Pathétique»

27 juin commandité par **The Gazette**

OSM 205, 145 et 85
Téléphone: (-251, Place des Arts (-15)
Sièges réservés

CE SOIR et DEMAIN 19 h 30

Commissaire du festival

POWER CORPORATION DU CANADA

Basilique Notre-Dame

ALCAN FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL
DE MONTRÉAL

LA SOIRÉE ANNIVERSAIRE
présente un concert gala hommage à **GEORGE BREWSTER** et **BOB RING**

11 SAISONNIERS
AU FORUM
JEUDI 29 JUIN 20H30

Les billets sont en vente maintenant au St-Denis, au Théâtre St-Denis, au Théâtre de la Ville, au Théâtre de la Chapelle, au Théâtre de la Comédie, au Théâtre de la Renaissance, au Théâtre de la Ville, au Théâtre de la Chapelle, au Théâtre de la Comédie, au Théâtre de la Renaissance.

Commandes téléphoniques avec carte de crédit par Télétel: (514) 288-2525 (plus frais de service).

LES GRANDS CONCERTS Desjardins Théâtre St-Denis

18h00

CHICK COREA AKOUSTIC BAND avec John Patitucci et Dave Weckl

Programme double: **JOHN SCOFIELD TRIO/ BILL FRISSELL QUARTET**

JOHN McLAUGHLIN TRIO avec Triok Gurtu et Kai Eckhardt

Une soirée avec **THE JEFF HEALEY BAND** Bob Brozman

MICHEL PETRUCCIANI TRIO

SONNY ROLLINS avec BOB CRANSHAW, JEROME HARRIS, MARK SUSKIN et CLIFTON ANDERSON

BRANFORD MARSALIS QUARTET avec KENNY KIRKLAND

ILLINOIS JACQUET BIG BAND

20h30 ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX ALCAN Salle Wilfrid-Pelletier Place des arts

RAY CHARLES avec les RAELETTES et le RAY CHARLES ORCHESTRA

ROBERTA FLACK

ASTOR PIAZZOLLA et le NUEVO TANGO SEXTETO

CLEO LAINE/ JOHN DANKWORTH et le DANKWORTH QUARTET

Une soirée avec **UZEB** Michel Cusson, Alain Caron, Paul Brochu

Programme double **WYNTON MARSALIS QUARTET** **ELLIS MARSALIS PIANO SOLO**

OLIVER JONES CHARLES DUTOIT ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Lauréat du Concours de Jazz **OSCAR PETERSON**

23h00 CBF-690/CBF-FM 100.7 **CONTRASTES** Théâtre St-Denis

MELISSA ETHERIDGE

Programme double: **MICHAEL HEDGES/ PIERRE BENSUSAN** En collaboration avec C.J.F.M. 95

BRESIL I TANIA MARIA et ses musiciens En collaboration avec C.J.F.M. 95

BRESIL II GILBERTO GIL En collaboration avec C.J.F.M. 95

BERNARD LAVILLIERS et ses musiciens

WILLIE COLON SALSA ORCHESTRA

La nuit africaine II **RAY LEMA (Zaire) MANU DIBANGO** (Cameroun)

PIERRE FLYNN D'Octobre et d'aujourd'hui

Transporteur officiel: **Canadien**, **YOGOURT LIBERTÉ**, Les caisses populaires Desjardins, **MERIDIEN**, Société Radio-Canada Canadian Broadcasting Corporation, **QUEBEC CANADIEN**, **VIVRE MONTRÉAL**, **INFO-JAZZ** L'interurbain Bell 1 800 361-7233 (hors taxes)

Voire soirée de télévision

CHOIX D'ÉMISSIONS par Daniel Lemay

21:00 — **Beau et chaud**
Invités: Sandra Reaves, Vivienne Deane (jazz-blues); André Ménard, du Festival international de jazz de Montréal; et la chronique de Guy Lepage, de Rock et Belles Oreilles, sur la façon de faire une entrevue.

22:00 — **Petulia**
Avec Julie Christie, George C. Scott et Richard Chamberlain.

Guy-A. Lepage

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir		Côté jardin	Génies en herbe	La Nord et le Sud (3e de 12)		Dallas: Tic tac.		La Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	Louisiane (4e) (22h20)
3	The News		CBS News	Hollywood Squares	Summer Playhouse		Circus of The Stars: Thirteenth Anniversary.				The News	The Pat Sajak Show
5	News on 5		NBC Nightly News	Jeopardy!	USA Today	Matlock	In The Heat of The Night		Midnight Caller		News 5	The Tonight Show
6	Newswatch		Celebrity Talkabout	Front Page Challenge	Adrienne Clarkson's Summer Festival				The National	The Journal (22h22)	Newswatch	Newhart
7	Le Monde	Mimémo	Québec à la carte	Peau de banane	Les Héritiers du rêve: les Fugitifs.		Sous le signe du Faucon: Salaire du péché.		Ferland Nadeau en vacances		Nouv. TVA / Sports	Cinéma (23h45)
8	Le Monde	Mimémo	Québec à la carte	Peau de banane	Les Héritiers du rêve: les Fugitifs.		Sous le signe du Faucon: Salaire du péché.		Ferland Nadeau en vacances		Nouv. TVA / Sports	Cinéma (23h45)
9	Newsline		Entertainment Tonight	The Last Frontier	Matlock		Roseanne	Have Faith	Moonlighting		CTV National News	Nightline
10	TV 8 News	ABC World News	A Current Affair	Kate & Allie	Who's the Boss?	Wonder Years	Roseanne	Coach	Thirtysomething		TV 8 Nightbeat	ABC News Nightline
11	En Estrie ce soir	Vivre à trois	Côté jardin	Génies en herbe	La Nord et le Sud (3e de 12)		Dallas: Tic tac.		La Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	Louisiane (4e) (22h20)
12	Ici Montréal	Mimémo	Québec à la carte	Peau de banane	Les Héritiers du rêve: les Fugitifs.		Sous le signe du Faucon: Salaire du péché.		Ferland Nadeau en vacances		Nouv. TVA / Sports	"La Soldat" (22h45)
13	Pulse		Entertainment Tonight	The Last Frontier	Matlock		Roseanne	Have Faith	Moonlighting		CTV National News	Pulse
14	En Mauricie ce soir	Vivre à trois	Côté jardin	Génies en herbe	La Nord et le Sud (3e de 12)		Dallas: Tic tac.		La Téléjournal	Le Point (22h25)	Météo / Sports	Louisiane (4e) (22h20)
15	Passé-Partout	5 pour 1	Biondi: G. Pelletier.	Joyau de la couronne: Jardins du Bibighar.	Route des vacances		Beau et chaud				Ciné-collection: "Petulia".	Route vacances (22h50)
16	Newscenter 22	ABC World News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Who's the Boss?	Wonder Years	Roseanne	Coach	Thirtysomething		Newscenter 22	ABC News Nightline
17	Polka Dot Door	Today's Special	Adv. of Black Beauty	Write Right	French in Action	Looking Paintings	Focus on Watercolor	Set Your Sails	Cartooning with Yardley Jones		Rockschool	Question Period
18	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	Crossroads	Nova: Pioneers of Surgery.		Frontline: American Games, Japanese Rules.		Elizir Vitae: History of American Medicine.		Movie: "Cleopatra".	
19	La Roue chanceuse	Garden-Party		Cinéma: "Les jeux sont faits".			Le Grand Journal	Garden-Party (R)	Quotidienne (22h58)		Sports Plus	Voyage au fond de mers
20	3-2-1 Contact	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour		Nova: Pioneers of Surgery.		Atlantic Realm		Smiley's People		Best of Shows	Newshour
21	Récréation (18h05)	Chiffres et lettres	Le Journal A2	L'Info-5 (2e édition)	Uhuahua	Champs Élysées			Ciel, mon mardi! (22h05)			Journal A2
22	En ligne avec Joe Bocan		Flashback		Musique Vidéo		Rock en bulle	Musique Vidéo	Musique Vidéo		Fax: l'Infoplus	Musique Vidéo (22h20)
23	Funny Farm (17h45)			The Man Who Guards The Greenhouse			Bestejuice				The Brain (22h45)	
24	Hôtel Starlight (17h30)		Tani qu'il y aura des femmes (19h15)				Macarade (20h45)				Coup de folie (22h25)	

● Changement de dernière heure.

Spectacles

CINÉMA

ADVENTURES OF BARON MUNCHAUSEN (THE) Cinéplex centre-ville (3): 13 h 05, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 35. AGENT FAIT LA FURCE (L') Ciné-Parc Joliette (1): des 19 h. Ciné-Parc Saint-Eustache (3): des 19 h. APPEL À LA JUSTICE Ciné-Parc Saint-Eustache (5): des 19 h. ADVENTURES DU BARON MUNCHAUSEN (LES) Complexe Desjardins (3): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 40. BAGDAD CAFE (v.f.) Cinéplex centre-ville (5): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. BALADE SUR UN DIVAN Ciné-Parc Châteauguay (3): des 19 h. Ciné-Parc Saint-Eustache (2): des 19 h. BANLIEUSARDS Ciné-Parc Tracy (2): des 19 h. BAR ROUTIER Laval (3): 12 h, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 45. Omega (1), Longueuil: 19 h 20, 21 h 30. Parisien (4): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35. Rex (2, Saint-Jérôme): 19 h 10, 21 h 20. Versailles (3): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10. BATMAN Ciné-Parc Châteauguay (3): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10. Ciné-Parc Saint-Eustache (1): des 19 h. Fairview (2): 13 h 15, 15 h 35, 18 h 40, 21 h 25. Greenfield (1): 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. Jean-Talon: 18 h 30, 21 h 15. Laval (5): 13 h 10, 15 h 30, 18 h, 21 h 40. Palace (1): 12 h, 15 h 05, 18 h 10, 21 h 15. Pine (5, Sainte-Adèle): 18 h 45, 21 h 50. Université: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. Versailles (2): 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15. BEACHES Loeu's (5): 13 h 10, 15 h 40, 18 h 20, 21 h 05. BELLE-MÈRE EST UNE EXTRATERRESTRE (MA) Ciné-Parc Odeon (2, Boucherville): des 19 h. Ciné-Parc Saint-Eustache (4): des 19 h. Ciné-Parc Tracy (1): des 19 h. CADILLAC ROSE Ciné-Parc Laval (2): des 19 h. CAMILLE CLAUDEL Complexe Desjardins (1): 13 h 30, 17 h, 20 h 30. Complexe Desjardins (3): 20 h. CHINA AND SILK Eve: 10 h 10, 12 h 40, 15 h 10, 17 h 40, 20 h 10. CIMETIERE VIVANT Ciné-Parc Saint-Eustache (5): des 19 h. Du Plateau (1): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Le Paris (3, Saint-Hyacinthe): 19 h 10, 21 h 20. Omega (2, Longueuil): 15 h 15, 21 h 30. Parisien (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Rex (1, Saint-Jérôme): 19 h 20, 21 h 30. Versailles (5): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10. COMBAT A FINIR Berri (5): 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Carrefour Laval (4): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 20. Ciné-Parc Joliette (2): des 19 h. Ciné-Parc Laval (5): des 19 h. Longueuil (1): 21 h. DANGEROUS LIAISONS Cinéplex centre-ville (3): 13 h 20, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 35. DANS LE VENTRE DU DRAGON Berri (2): 21 h 15. Cinéplex centre-ville (3): 14 h, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 30. DEAD POETS SOCIETY Cinéma V (2): 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 40. Dorval (2): 12 h 45, 15 h 45, 18 h 35, 21 h 20. Du Parc (2): 13 h 30, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30. Loeu's (3): 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15. 2 FILS DE... Ciné-Parc Laval (3): des 19 h. EARTH GIRLS ARE EASY Faubourg Sainte-Catherine (4): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. EMOTIONS SEXUELLES Carré Saint-Louis: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 10. EQUIPE DE RÊVE Ciné-Parc Laval (1): des 19 h. FANTASMES D'UNE INFIRMIERE Commodore: des 19 h. FIELD OF DREAMS Faubourg Sainte-Catherine (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45. FIERRO, L'ÉTÉ DES SECRETS Astre (3): 13 h, 15 h, 17 h. Berri (5): 13 h 30, 15 h 30. Carrefour Laval (2): 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 50, 21 h. Ciné-Parc Odeon (2, Boucherville): des 19 h. Ciné-Parc Saint-Eustache (4): des 19 h. Ciné-Parc Tracy (1): des 19 h. Longueuil (1): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h. Paradis (3): 13 h, 15 h, 17 h. Pointe-Claire (4): 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 19 h. GHOSTBUSTERS Astre (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Carrefour Laval (5): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Carrefour Laval (6): 23 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Cinéma Égyptien (2): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Cinéma Égyptien (3): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Decarie (1): 19 h 15, 21 h 30. Place Alexis-Nihon (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Pointe-Claire (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. HISTOIRES DE FANTÔMES CHINOIS Du Plateau (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Parisien (5): 12 h 30, 14 h 45, 16 h 45, 19 h, 21 h 15. HONEY I'VE SHRUNK THE KIDS Dorval (3): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Palace (2): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Pine (3, Sainte-Adèle): 19 h 15, 21 h 50. INDIANA JONES & THE LAST CRUSADE Cinéma V (1): 13 h, 16 h, 18 h 50, 21 h 35. Dorval (1): 13 h, 16 h, 18 h 50, 21 h 35. Du Parc (1): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 35. Greenfield (2): 13 h, 16 h, 18 h 50, 21 h 35. Imperial: 12 h 20, 15 h 20, 18 h 20, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 55. Laval (1): 13 h, 16 h, 18 h 50, 21 h 35. Pine (5, Sainte-Adèle): 19 h, 22 h 05. Versailles (1): 13 h, 16 h, 18 h 50, 21 h 35. INVASION LA. Ciné-Parc Tracy (2): des 19 h. IRON EAGLE (2) Ciné-Parc Joliette (2): des 19 h. JACK & JILL (2) L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55. JÉSUS DE MONTRÉAL Brossard (1): 14 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Carrefour Laval (3): 12 h, 14 h 10, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 40. Cinéma Égyptien (1): 14 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dauphin (1): 14 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Pointe-Claire (6): 14 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. JUMEAUX Ciné-Parc Saint-Eustache (1): des 19 h. K-9 Astre (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 20. Berri (4): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Bonaventure (1): 19 h, 21 h 15. Carrefour Laval (1): 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 19 h, 21 h 10. Ciné-Parc Laval (1): des 19 h. Ciné-Parc Saint-Eustache (1): des 19 h. Cinéplex centre-ville (7): 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 45. Longueuil (2): 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25. Paradis (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 20. Pointe-Claire (3): 13 h 40, 16 h 30, 19 h 30, 21 h 40. LAVIGUEUR DÉMÉNAGENT (LES) Berri (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Brossard (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Ciné-Parc Châteauguay (3): des 19 h. Ciné-Parc Saint-Eustache (2): des 19 h. Ciné-Parc Saint-Hilaire (2): des 19 h. Laval 2000 (2): 13 h 45, 15 h 50, 17 h 45, 19 h, 21 h 40. Paradis (3): 19 h, 20 h 50. LAWRENCE OF ARABIA Place du Canada: des 19 h. LIAISONS DANGEREUSES Cinéplex centre-ville (4): 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 25. Dauphin (2): 19 h 30, 21 h 45. LIAISONS MASQUÉES Bijou: 11 h 30, 15 h 40, 19 h 50. LOVERBOY Palace (5): 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30. MISSISSIPPI BURNING Cinéplex centre-ville (1): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30. NO HOLDS BARRED Astre (4): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Bonaventure (2): 19 h 30, 21 h 30. Place Alexis-Nihon (2): 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h, 21 h; merc., jeu., 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Pointe-Claire (5): 13 h, 15 h 10, 17 h, 19 h, 21 h; merc., jeu., 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. 101 EROTIC NIGHTS Guy: 11 h 35, 14 h 21, 17 h 06, 19 h 51. OUTSIDE CHANCE OF MAXIMILLIAN Place Alexis-Nihon (3): 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 35. PAPER HOUSE Cinéplex centre-ville (2): 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. PETITE VOLEUSE (LA) Cinéplex centre-ville (6): 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 50. PET SEMATARY Palace (3): 13 h 30, 16 h, 18 h 45, 21 h.

IRON EAGLE (2) Ciné-Parc Joliette (2): des 19 h. JACK & JILL (2) L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55. JÉSUS DE MONTRÉAL Brossard (1): 14 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Carrefour Laval (3): 12 h, 14 h 10, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 40. Cinéma Égyptien (1): 14 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dauphin (1): 14 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Pointe-Claire (6): 14 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. JUMEAUX Ciné-Parc Saint-Eustache (1): des 19 h. K-9 Astre (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 20. Berri (4): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Bonaventure (1): 19 h, 21 h 15. Carrefour Laval (1): 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 19 h, 21 h 10. Ciné-Parc Laval (1): des 19 h. Ciné-Parc Saint-Eustache (1): des 19 h. Cinéplex centre-ville (7): 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 45. Longueuil (2): 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25. Paradis (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 20. Pointe-Claire (3): 13 h 40, 16 h 30, 19 h 30, 21 h 40. LAVIGUEUR DÉMÉNAGENT (LES) Berri (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Brossard (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Ciné-Parc Châteauguay (3): des 19 h. Ciné-Parc Saint-Eustache (2): des 19 h. Ciné-Parc Saint-Hilaire (2): des 19 h. Laval 2000 (2): 13 h 45, 15 h 50, 17 h 45, 19 h, 21 h 40. Paradis (3): 19 h, 20 h 50. LAWRENCE OF ARABIA Place du Canada: des 19 h. LIAISONS DANGEREUSES Cinéplex centre-ville (4): 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 25. Dauphin (2): 19 h 30, 21 h 45. LIAISONS MASQUÉES Bijou: 11 h 30, 15 h 40, 19 h 50. LOVERBOY Palace (5): 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30. MISSISSIPPI BURNING Cinéplex centre-ville (1): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30. NO HOLDS BARRED Astre (4): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Bonaventure (2): 19 h 30, 21 h 30. Place Alexis-Nihon (2): 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h, 21 h; merc., jeu., 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Pointe-Claire (5): 13 h, 15 h 10, 17 h, 19 h, 21 h; merc., jeu., 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. 101 EROTIC NIGHTS Guy: 11 h 35, 14 h 21, 17 h 06, 19 h 51. OUTSIDE CHANCE OF MAXIMILLIAN Place Alexis-Nihon (3): 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 35. PAPER HOUSE Cinéplex centre-ville (2): 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. PETITE VOLEUSE (LA) Cinéplex centre-ville (6): 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 50. PET SEMATARY Palace (3): 13 h 30, 16 h, 18 h 45, 21 h.

IRON EAGLE (2) Ciné-Parc Joliette (2): des 19 h. JACK & JILL (2) L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55. JÉSUS DE MONTRÉAL Brossard (1): 14 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Carrefour Laval (3): 12 h, 14 h 10, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 40. Cinéma Égyptien (1): 14 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dauphin (1): 14 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Pointe-Claire (6): 14 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. JUMEAUX Ciné-Parc Saint-Eustache (1): des 19 h. K-9 Astre (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 20. Berri (4): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Bonaventure (1): 19 h, 21 h 15. Carrefour Laval (1): 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 19 h, 21 h 10. Ciné-Parc Laval (1): des 19 h. Ciné-Parc Saint-Eustache (1): des 19 h. Cinéplex centre-ville (7): 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 45. Longueuil (2): 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25. Paradis (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 20. Pointe-Claire (3): 13 h 40, 16 h 30, 19 h 30, 21 h 40. LAVIGUEUR DÉMÉNAGENT (LES) Berri (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Brossard (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Ciné-Parc Châteauguay (3): des 19 h. Ciné-Parc Saint-Eustache (2): des 19 h. Ciné-Parc Saint-Hilaire (2): des 19 h. Laval 2000 (2): 13 h 45, 15 h 50, 17 h 45, 19 h, 21 h 40. Paradis (3): 19 h, 20 h 50. LAWRENCE OF ARABIA Place du Canada: des 19 h. LIAISONS DANGEREUSES Cinéplex centre-ville (4): 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 25. Dauphin (2): 19 h 30, 21 h 45. LIAISONS MASQUÉES Bijou: 11 h 30, 15 h 40, 19 h 50. LOVERBOY Palace (5): 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30. MISSISSIPPI BURNING Cinéplex centre-ville (1): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30. NO HOLDS BARRED Astre (4): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Bonaventure (2): 19 h 30, 21 h 30. Place Alexis-Nihon (2): 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h, 21 h; merc., jeu., 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Pointe-Claire (5): 13 h, 15 h 10, 17 h, 19 h, 21 h; merc., jeu., 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. 101 EROTIC NIGHTS Guy: 11 h 35, 14 h 21, 17 h 06, 19 h 51. OUTSIDE CHANCE OF MAXIMILLIAN Place Alexis-Nihon (3): 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 35. PAPER HOUSE Cinéplex centre-ville (2): 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. PETITE VOLEUSE (LA) Cinéplex centre-ville (6): 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 50. PET SEMATARY Palace (3): 13 h 30, 16 h, 18 h 45, 21 h.

PINK CADILLAC Ciné-Parc Saint-Eustache (1): des 19 h. Palace (3): 13 h, 15 h 40, 18 h 20, 21 h; merc., jeu., 13 h, 15 h 40. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40. PLEASURES UNLIMITED Carré Saint-Louis: 12 h 50, 16 h 40, 20 h 30. POLICE ACADEMY (VI) Ciné-Parc Laval (2): des 19 h. PRINCE A NEW YORK Ciné-Parc Joliette (1): des 19 h. Ciné-Parc Saint-Eustache (3): des 19 h. RAINMAN Palace (4): 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 20. RAINMAN (v.f.) Parisien (3): 13 h, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 30. Pine (2, Sainte-Adèle): 18 h 45, 21 h 50. RENEGADES Faubourg Sainte-Catherine (3): 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 40; mar., jeu., 13 h, 15 h 10, 17 h 05, 21 h 40; merc., 13 h, 15 h 10, 21 h 40. ROADHOUSE Palace (6): 12 h, 14 h 15, 16 h 35, 19 h, 21 h 20. SATISFACTION SUR COMMANDE Commodore: des 19 h. SCANDAL Astre (3): 19 h, 21 h. Décarie (2): 19 h, 21 h 15. Faubourg Sainte-Catherine (2): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Pointe-Claire (4): 21 h 10. SECRÉTAIRES BON CHIC, BON GENRE Carré Saint-Louis: 14 h 05, 17 h 55, 21 h 45. SEE NO EVIL, HEAR NO EVIL Loeu's (2): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 35. Pine (4, Sainte-Adèle): 20 h 15. SEX CRAZY Commodore: des 19 h. SEX THROAT Guy: 10 h 10, 12 h 55, 15 h 40, 18 h 28, 21 h 10. SIGNS OF LIFE Loeu's (4): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 10. SOCIÉTÉ DES POÈTES DISPARUS Laval (4): 13 h, 16 h 10, 18 h 30, 21 h 10. Parisien (1): 13 h 05, 15 h 45, 18 h 35, 21 h 25. Versailles (4): 12 h 45, 15 h 45, 18 h 35, 21 h 20. S.O.S. FANTÔMES Berri (1): 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Brossard (3): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Ciné-Parc Châteauguay (1): des 19 h. Ciné-Parc Laval (4): des 19 h. Ciné-Parc Odeon (1, Boucherville): des 19 h. Complexe Desjardins (2): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Crémazie: 19 h 25, 21 h 30. Laval 2000 (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Paradis (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. SPEED Imax (Vieux-Port): 12 h 30, 18 h 30. STAR TREK (V) - THE FINAL FRONTIER Dorval (4): 13 h 15, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 15. Du Parc (3): 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 20.

Fairview (1): 13 h 30, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 30. Greenfield (3): 12 h, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40. Laval (2): 12 h 30, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45. Loeu's (1): 12 h 30, 14 h 40, 17 h, 19 h 10, 21 h 35. Pine (4, Sainte-Adèle): 19 h, 22 h 05. Versailles (6): 12 h 40, 14 h 5, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 50. SWEET SAVAGE Bijou: 12 h 40, 16 h 50, 21 h. TEENAGE DESSERT Eve: 11 h 40, 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40. TEQUILA SUNRISE Ciné-Parc Châteauguay (2): des 19 h. VERTIGE Imax (Vieux-Port): Tous les jours, 10 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 20 h 30, 21 h 30. VICE VERSA Ciné-Parc Châteauguay (1): des 19 h. Ciné-Parc Laval (4): des 19 h. Ciné-Parc Odeon (1, Boucherville): des 19 h. VIENS JOUR CHÉRI Bijou: 10 h 10, 14 h 20, 18 h 30. VOYEUR L'Amour: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. WILLOW Ciné-Parc Saint-Hilaire (2): des 19 h.

THÉÂTRE

UOAM (Salle Claude-Gauvreau, 405, Sainte-Catherine E.) — «Chou Blues», de Larry Trambly. Du mar. au sam., 20 h 30; mat., sam., 15 h. ESPACE EXILIO (2050, Dandurand, local 211) — «Qu'est-ce qu'un Trou?». Mise en scène de Jean Barbeau. Du mar. au dim., 20 h; mat., 15 h. THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE (île Sainte-Hélène) — «L'abominable homme des sables», de Jean Barbeau. Du merc. au dim., 20 h; sam., 21 h. BAR-THÉÂTRE LES LOGES (1237, Sanguinet) — «Qu'est-ce qu'un Trou?». Mise en scène de Martine Laliberté. 20 h 30. THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT (île Charron, Longueuil, (514) 651-5250) — «Pyjama pour six», de Marc Camoletti. Du mar. au sam., 20 h 30. THÉÂTRE LA RELEVÉ A MICHAUD (Saint-Mathieu-de-Beloeil, (514) 464-0089) — «Kavir et Poutine», de John Chapman et Michael Partwee. Adapt. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Mise en scène de Michel Dumont. Du mar. au ven., 21 h; sam., 19 h, 22 h 30.

POUR ENFANTS

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE (île Sainte-Hélène) — «On s'aïsse plus faire», d'Yvon Brochu. Jeu. au dim., 11 h.

VARIÉTÉS

RIALTO (5723, av. du Parc) — Sotho: 20 h. THÉÂTRE SAINT-DENIS (1594, Saint-Denis) — Melissa Etheridge, 20 h. CLUB SODA (5240, av. du Parc) — The Men they couldn't hang: 21 h. FOUFOUNES ELECTRIQUES (87, Ste-Catherine E.) — Attila the Stockbroker et Rhythm Activism: 21 h. BIDDLES (2060, Aylmer) — Quatorz de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, 20 à 1 h. Trio de Charlie Biddle. Du merc. au sam., des 22 h. Billy Georgette, pianiste / chanteuse. Lun., mar., sam., de 17 h à 19 h. LES JOYEUX NAUFRAGES (161, Ontario E.) — Mascara: 22 h. LE BELMONT (angle St-Laurent et Mont-Royal) — Pro Jazz Fest Mt: de 17 h à 20 h. LE PIÉROT (114, Saint-Paul E.) — Louis Morin et Sylvain Dion, 20 h. LES BEAUX ESPRITS (2073, Saint-Denis) — John MacCabe, des 21 h 30. KM / KILOMÈTRE / HEURE (4171, Saint-Denis) — Françoise Marceau, 22 h. LE SOLEIL LEVANT (286, Sainte-Catherine O.) — Reggae, 21 h. BAR 2080 (2080 Clark) — Greg Smith: des 21 h 30. DÉCIBEL (289, Mont-Royal O.) — The Keep, 22 h. LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur) — «Sexy Follies», de Philippe Grenier, chorégraphies de Danielle Godin, dir. musicale de Marc Chapleau. Production de la Belle Époque, sous la direction d'André Vinet. Avec Diane Boek, Iris Van Wierden, Mario Bertrand, Francine Rochon, Kim Timbers, Michèle Justice et Jacques Marcil. Merc., jeu., ven., dim., 20 h 30; sam., 20 h, 22 h 30. LE MÉRIDIAN (Complexe Desjardins) — Tibor Cesar. Tous les jours de 17 h à minuit. CENTRE SHERATON (1201, boul. René-Lévesque O.) — La Croisette: Mike Mirizio. Du dim. au ven., de 17 h à 20 h. — L'Impromptu: Gérard Lambert. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — Le Boulevard: groupe Ruffino Tino. Sam., de 19 h à minuit. HÔTEL LA CITADELLE (410, Sherbrooke O.) — John Gilbert. Du mar. au sam., de 20 h à 1 h.

10 ANNIVERSAIRE CINEMAS CINEPLEX ODEON 849-FILM MARDIS À MOITIÉ PRIX

LE FILM À L'AFFICHE DÉBUTE DIX MINUTES APRÈS L'HEURE INDICUÉE DANS L'HORAIRE. DU 23 AU 29 JUIN. LE FAUBOURG 1616 ouest, rue Ste-Catherine. FIELD OF DREAMS (G) Dolby Stereo THX 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45. SCANDAL (14 ans) Dolby Stereo THX 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30. RENEGADES (14 ans) Dolby Stereo 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:25 - 9:40. Excepte 27 et 29 juin: 1:00 - 3:10 - 5:15 - 9:40. Excepte le 28 juin: 1:00 - 3:10 - 9:40. EARTH GIRLS ARE EASY (G) Dolby Stereo 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15. PLACE ALEXIS NIHON Métro Atwater. GHOSTBUSTERS (G) Dolby Stereo 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30. NO HOLDS BARRED (14 ans) Dolby Stereo 1:00 - 3:00 - 5:10 - 7:00 - 9:00. Excepte 28 et 29 juin: 1:00 - 3:00 - 5:10 - 9:15. OUTSIDE CHANCE OF MAXIMILLIAN (G) 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:25 - 9:35. ÉGYPTIEN 1455, rue Peel. JESUS OF MONTRÉAL (14 ans) Dolby Stereo (v.o. avec sous-titres anglais) Sam. et Dim.: 12:00 - 2:10 - 4:30 - 7:00 - 9:30 Sem.: 2:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30. GHOSTBUSTERS (G) Dolby Stereo 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30. GHOSTBUSTERS (G) Dolby Stereo 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30. POINTE-CLAIRE 6361, Trans-Canadienne. GHOSTBUSTERS (G) Dolby Stereo 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30. GHOSTBUSTERS (G) Dolby Stereo 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30. K-9 (G) Dolby Stereo / 1:40 - 4:30 - 7:30 - 9:40. SCANDAL (14 ans) Dolby Stereo THX / 9:10. FIERRO, L'ÉTÉ DES SECRETS (G) 12:30 - 2:35 - 4:40 - 7:00. NO HOLDS BARRED (14 ans) Dolby Stereo 1:00 - 3:10 - 5:00 - 7:00 - 9:00. Excepte le 29 juin: 1:00 - 3:10 - 5:00 - 9:30. JESUS OF MONTRÉAL (14 ans) Dolby Stereo (v.o. avec sous-titres anglais) 2:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30. BONAVENTURE Place Bonaventure. K-9 (G) Dim.: 2:00 - 4:15 - 7:00 - 9:15 Sam. et Sem.: 7:00 - 9:15. NO HOLDS BARRED (14 ans) Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Sam. et Sem.: 7:30 - 9:30. PLACE DU CANADA 1010 ouest, de la Gauchetière. LAWRENCE OF ARABIA (G) Dolby Stereo SR 70MM Sam. et Dim.: 1:30 - 7:30 / Sem.: 7:30. CENTRE-VILLE 2001, Université, Station Métro McGill. MISSISSIPPI BURNING (14 ans) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30. PAPER HOUSE (G) 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05. DANS LE VENTRE DU DRAGON (G) 2:00 - 4:30 - 7:10 - 9:30. LIAISONS DANGEREUSES (14 ans) 1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:25. BAGDAD CAFE (G) (v.o. anglaise avec sous-titres français) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30. LA PETITE VOLEUSE (G) 1:00 - 3:15 - 5

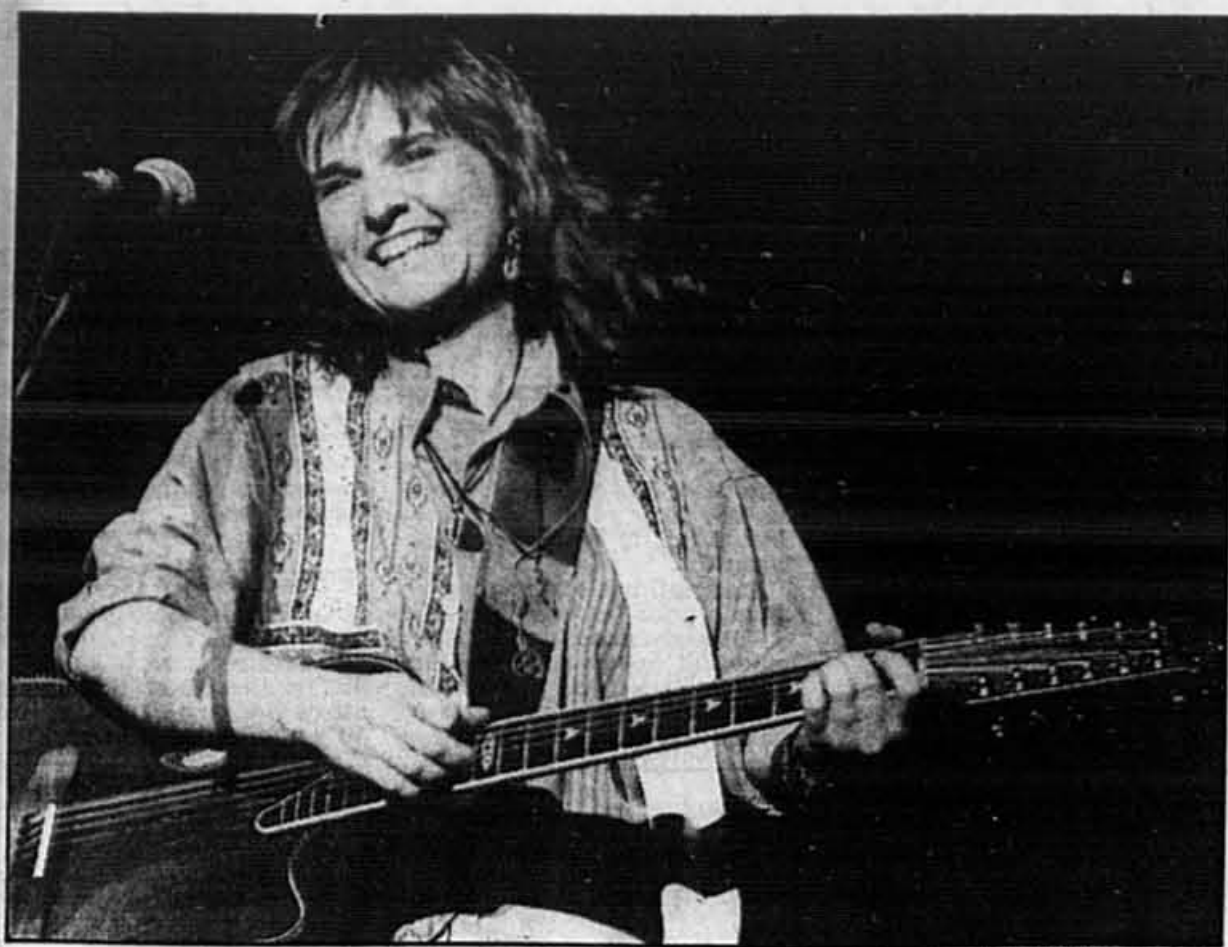


PHOTO RICHARD GOOIN, La Presse

Etheridge / Ouations spontanées

ALAIN de REPENTIGNY

Personne n'a jamais autant éprouvé de plaisir à déverser son fiel que Melissa Etheridge. Quand, au tout début de *Bring Me Some Water*, elle chuchote « tonight I feel so weak », son visage s'illumine d'un grand sourire. Armée de sa guitare acoustique, la petite Américaine réussit avec une facilité déconcertante à faire trépaner de bonheur ses fans en leur racontant ses amours brisées.

Inusité? Pas vraiment. Melissa Etheridge pourrait chanter les avis de décès que sa générosité, sa passion, son entrain et l'électricité qui se dégage de sa performance feraient se lever tous les spectateurs d'un trait. Hier soir, lors du premier de ses trois spectacles à guichet fermé au Saint-Denis, lesdits spectateurs ont répondu avec une chaleur qui était belle à sentir. Chaque chanson était accueillie par un tollé d'applaudissements et de sifflements, les plus connues méritant à Etheridge des ovations aussi spontanées que longues.

Pourtant, l'effet de surprise qui avait séduit quelques milliers de spectateurs en première partie du show de Bruce Hornsby, en septembre 1988, n'y était plus. Tous connaissaient les chansons de son premier microsillon par coeur et s'attendaient à être emportés par un genre d'ouragan féminin.

Le charme d'Etheridge c'est d'abord et avant tout cette voix rauque, gutturale, qui vient chercher l'auditeur aux tripes. Mais il y a plus. Les grands rockers de la fin de cette décennie, de Mellencamp à Petty, ont compris que la guitare acoustique pouvait jouer un rôle rythmique de premier plan et Melissa Etheridge le prouve chaque fois qu'elle met les pieds sur scène. Pendant *Like the Way I Do*, offerte en rappel, on distinguait à peine la voix d'Etheridge et la guitare électrique de l'un de ses trois acolytes tellement sa guitare acoustique et la basse de Kevin McCormick prenaient toute la place.

L'accent est tellement mis sur la rythmique qu'on a parfois l'impression que ses chansons se ressemblent au cours de ce show d'une heure et demie. Mais il n'est pas donné à tous les jours de voir pareille bête de scène.

Triomphe à Franz-Paul Decker et à l'Orchestre-réseau

CLAUDE GINGRAS

Franz-Paul Decker et l'Orchestre du Conservatoire de Musique du Québec ont obtenu, à part égale, un véritable triomphe hier soir, à la salle Wilfrid-Pelletier remplie à sa capacité. À peine les dernières notes de la suite de *Der Rosenkavalier* avaient-elles résonné que l'auditoire entier était debout, acclamant le jeune orchestre et rappelant sans cesse le chef.

Pour la cinquième fois depuis 1983 — et une quatrième année consécutive de commandite de Bell Canada —, l'Orchestre du Conservatoire de Musique du Québec, « orchestre-réseau » groupant 90 musiciens des sept institutions provinciales du Conservatoire, se réunissait pour un stage de formation et une tournée se terminant, cette fois, par Montréal.

Cette année, par exception, le chef invité était Franz-Paul Decker, l'ancien chef de l'OSM, déjà bien connu pour son travail à l'Orchestre National des Jeunes du Canada et à l'Orchestre des Jeunes du Québec.

Homme de discipline, Decker avait imposé à l'équipe de 1989 un programme très difficile, propre à faire travailler la totalité de l'orchestre, les sections et même les premiers-pupitres sur tous les plans (sans oublier le stimulant système de rotation utilisé pour chaque oeuvre). Comme Raffi Armenian avant lui, Decker a obtenu des résultats exceptionnels.

On a noté, bien sûr, quelques faiblesses très passagères, mais tout à fait normales dans un tel concert. On a plutôt remarqué la solidité de l'ensemble: la justesse de l'intonation, la qualité de la sonorité et, en général, la précision des attaques et de la coordination. Et on a surtout été sensible à l'expression que Decker communiquait à chaque oeuvre: le passage de la noblesse à la sensualité dans l'Ouverture de *Tannhäuser* augmentée de sa Bacchante de la version de Paris, la course trépidante du *Chasseur maudit* et le charme absolument irrésistible avec lequel il a fait jouer l'orchestre dans la sélection de *Der Rosenkavalier*, consacrant toute son attention sur les détails et oubliant même d'ouvrir sa partition. Oublions le Mercure: l'oeuvre date, décidément...

La présence de Decker nous rendait d'ailleurs encore une fois conscients de cette réalité que, dans un orchestre, ce sont peut-être les musiciens qui jouent, mais c'est le chef qui interprète...

Manifestement très satisfait de l'orchestre, Decker annonça un rappel: la pétillante Ouverture de la comédie musicale *Candide*, de Leonard Bernstein.

Le ministre Lise Bacon était présente et a dit quelques mots. Une enveloppe contenant 90 bourses de \$1000 chacune fut ensuite remise au représentant de l'orchestre.

ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC. Chef d'orchestre invité: Franz-Paul Decker. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier, de la Place des Arts.

Programme
Ouverture et *Der Venusberg* (Bacchante), de l'opéra *Tannhäuser* (1845, 1861) ... Wagner
Kaleidoscope (1947-48, rev. 1949) ... Pierre Mercure
Le Chasseur maudit, poème symphonique (1982) ... Franck
Suite de concert de l'opéra *Der Rosenkavalier* (1945) ... Richard Strauss

CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL

LIQUIDATION DE FIN DE SAISON

BOUTIQUE LE PRÉSIDENT

25% DE RABAIS

LE NEC PLUS ULTRA DE LA MODE INTERNATIONALE, LES PLUS GRANDS NOMS... EN SOLDE À LA SAIE, CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL

Vous êtes de ceux qui recherchent ce qui se fait de mieux, vos exigences n'ont pas de limites... De la cravate aux tenues sport, le moindre détail doit être soigné et signé! Ne cherchez plus, la Boutique Le Président vous offre tout cela... et à 25% de rabais, en plus! Ce qui n'est certes pas à dédaigner, n'est-ce pas?

COMPLETS. Ord. 495\$ à 895\$
Solde 371,25 à 671,25 ch.

VESTONS SPORT. Ord. 295\$ à 725\$
Solde 221,25 à 543,75 ch.

PANTALONS. Ord. 85\$ à 250\$
Solde 63,75 à 187,50 ch.

CHEMISES HABILÉES. Ord. 59,50 à 115\$
Solde 44,62 à 86,25 ch.

CRAVATTE EN SOIE. Ord. 45\$ à 75\$
Solde 33,75 à 56,25 ch.

CHANDAILS. Ord. 95\$ à 435\$
Solde 71,25 à 326,25 ch.

CHEMISES SPORT. Ord. 65\$ à 145\$
Solde 48,75 à 108,75 ch.

Boutique Le Président, rayon 323.
Centre-ville de Montréal seulement.

VOS CARTES SONT MAÎTRESSES!
Nous ne trichons pas les cartes. À la Saie, vous jouissez d'un grand crédit!



La Legacy: un héritage sur lequel vous pouvez compter!

Dans toutes les Subaru Legacy, 130 HP fringants se manifestent sous la forme du rapport poids-puissance le plus favorable de toutes les voitures de sa catégorie. Voilà un héritage sur lequel vous pouvez compter tout de suite.

Cela signifie que l'accélération ne se fait pas attendre. Ni le freinage d'ailleurs, puisque, dans sa classe, c'est elle qui possède les plus gros freins à disque, et de beaucoup! Des disques à l'avant, évidemment, mais aussi à l'arrière, où ses

concurrentes sont encore à l'ère des tambours. De plus, même si elle se comporte comme une coûteuse

berline sport européenne, le prix de la Legacy demeure tout à fait Subaru. C'est pourquoi vous n'avez pas à attendre pour bénéficier de l'héritage de Subaru: la Legacy vous offre tout de suite la performance et le luxe que vous souhaitez. N'attendez plus! Héritez tout de suite votre Legacy chez le concessionnaire Subaru le plus près. Vous la méritez.



L'écurie Subaru se déchaîne!

LA NOUVELLE SUBARU
LEGACY

Châtelaine et La Clé de fa « C'est inquiétant pour la liberté d'expression »

LUCIE CÔTÉ

Le président de l'Union des écrivains du Québec, Bruno Roy, souligne « qu'en fiction, la liberté est totale, peu importe le sujet ». Il commentait ainsi hier la décision rendue par un arbitre au sujet de Monique de Gramont, journaliste congédiée par le magazine *Châtelaine* à la suite de la publication de son roman, *La Clé de fa*.

Martine Demange-Thornton, la rédactrice en chef du mensuel féminin, propriété de MacLean-Hunter, reprochait à Mme de Gramont d'avoir utilisé pour *La Clé de fa* un article sur les femmes et le terrorisme qu'elle avait refusé de publier. Elle ne voulait pas associer son magazine à un article qui lui semblait justifier le terrorisme, a-t-elle expliqué devant la Commission des normes du travail.

Reprenant possession de son reportage non publié, Mme de Gramont le remanie et en insère

un extrait dans son roman. Elle y inclut aussi la note de service, modifiée, où Mme Demange-Thornton rejetait l'article. Elle sera congédiée pour avoir utilisé cet article, lorsque paraît *La Clé de fa*, à l'été 1988.

Bruno Roy voit dans cette histoire « un bel exemple d'une censure subtile qui s'exprime par le biais d'un détail technique. Une censure s'exerce aussitôt que l'on tente d'empêcher les gens de créer des personnages ou des situations à partir du monde qui les entoure. Et c'est inquiétant pour la liberté d'expression », conclut-il.

Le mois dernier l'arbitre, jugeant le congédiement injustifié, a ordonné que MacLean-Hunter verse une compensation de \$35 000 à Monique de Gramont. Bien qu'injustement congédiée, Mme de Gramont ne réintégrera pas la salle de rédaction de *Châtelaine*. L'arbitre ne l'a pas exigé, soulignant que les conditions de travail en équipe et les circonstances du congédiement rendraient la situation difficile.

Entracte

RICHARD RIVE, ASSASSINÉ

■ L'écrivain métis sud-africain *Richard Rive*, 59 ans, qui était l'auteur d'une dizaine d'ouvrages dominés par la lutte anti-apartheid, a été assassiné le 4 juin à son domicile au Cap, a-t-on appris, hier, auprès de son éditeur français, Belfond. L'écrivain a été retrouvé poignardé et deux adolescents métis se sont ensuite constitués prisonniers à Johannesburg. D'après les premiers éléments de l'enquête, son meurtre ne serait pas politique, mais lié à une relation homosexuelle de l'écrivain avec l'un d'eux.

Publié dans de nombreux pays et en 16 langues — du japonais au serbo-croate — professeur d'anglais au Hewat College au Cap, il avait écrit une douzaine d'ouvrages, des nouvelles comme *African Songs*, *Advance*, des romans comme *Emergency*, une autobiographie *Writing Black*, une pièce de théâtre et une anthologie de la littérature africaine moderne. Un seul roman *Buckingham Palace: sixième district*, avait été traduit en français.

KARAJAN BLANCHI

■ Une analyse de sang a permis d'exclure que le chef d'orchestre *Herbert von Karajan*, âgé de 81 ans, soit le père d'une Allemande de 44 ans, *Ute de Doncker*. Celle-ci avait engagé des poursuites contre Karajan en 1987, en assurant qu'il était son père et qu'il avait eu une aventure amoureuse avec sa mère à Berlin en 1943.

LE ROI DU MAMBO À L'AGONIE

■ Les médecins jugent désespéré l'état du musicien et chanteur cubano-mexicain *Damaso Perez Prado*, le roi du mambo. Depuis plusieurs années, Perez Prado est atteint d'une atrophie des neurones. Il a souffert ces derniers jours deux attaques cérébrales et on a dû lui amputer une jambe. Perez Prado était arrivé en 1949 à Mexico dans l'anonymat le plus complet. Un an plus tard, il lançait le rythme du mambo et devenait ainsi une vedette dans toute l'Amérique du Sud.

CINÉMA PACIFISTE À BURLINGTON

■ Le Festival mondial du film pacifiste du Vermont qui se tient sur le campus de l'Université de Burlington, a lancé sa troisième édition par un hommage à l'Office national du film du Canada, qui fête cette année son 50^e anniversaire.

Les spectateurs ont pu assister à la projection d'une classique du cinéma pacifiste, *Neighbors* (Voisins), de *Norman McLaren*, gagnant de l'Oscar de la meilleure oeuvre d'animation en 1953, et de *Return to Dresden*, un documentaire de *Martin Duckworth* qui raconte le retour d'un ancien combattant de la Deuxième Guerre mondiale dans la ville qu'il a bombardée.

re mondiale dans la ville qu'il a bombardée.

LA VOIX D'OR DU TANGO N'EST PLUS

■ Le chanteur populaire de tangos *Alberto Marino*, plus connu comme la «voix d'or du tango» argentin, est décédé, à l'âge de 66 ans, à Buenos Aires. Marino, qui en réalité s'appelait *Antonio Marino*, n'était pas Argentin mais Italien, né à Vérone le 26 avril 1923. Très tôt, alors qu'il n'avait pas cinq ans, ses parents émigrent à Salta, dans le nord de l'Argentine, où il est rapidement en contact avec les maîtres de la musique folklorique, notamment *Carlos Gardel*, dont il subira l'influence.

LE SCANNO À VARGAS LLOSA

■ L'écrivain péruvien *Mario Vargas Llosa* s'est vu attribuer le prix littéraire italien Scanno pour son roman *Le conteur ambulante*. Il s'agit du seizième prix, du nom de la ville de Scanno, près d'Aquila à une centaine de kilomètres de Rome, et doté d'une somme de \$45 000. Llosa est notamment l'auteur de *La maison verte*, *Conversation dans la cathédrale*, *Histoire de Mayta* et *Qui a tué Palomino Molero*.

PERKINS ÉPINGLÉ

■ *Anthony Perkins*, 57 ans, a été condamné hier par un tribunal de Cardiff (Pays de Galles) à payer \$400 pour avoir importé illégalement du cannabis en Grande-Bretagne. L'acteur américain a reconnu s'être fait expédier par la poste 1,32 gramme de cannabis pour sa consommation personnelle à son hôtel de Cardiff, où il séjourne pour le tournage d'un téléfilm.

DEAUVILLE-USA

■ *Kim Novak*, *Ben Gazzara*, le comédien fétiche de John Cassavetes, et *Robert Mitchum* ont annoncé leur participation aux hommages traditionnels rendus chaque année par le festival du film américain de Deauville, qui doit se tenir cette année du 1er au 11 septembre. Le 15^e festival veut s'ouvrir à l'Europe, tout en gardant sa vocation, la présentation des tout derniers films américains assortie d'un hommage aux grandes figures du cinéma d'Hollywood, ont déclaré au cours d'une présentation à la presse *Anne d'Ornano*, maire de la station balnéaire, et *Daniel Toscani du Plantier*, président d'Unifrance.

ZARAH LEANDER, ESPIONNE VENUE DE SUÈDE?

■ La légendaire actrice et chanteuse suédoise *Zarah Leander* a-t-elle été une espionne à la solde du KGB, se demande le quotidien *Goeteborgs-Posten*. Le journal de Goeteborg soutient que le service de renseignement américain s'est intéressé durant la guerre à l'actrice non pour ses relations avec le régime nazi à Berlin mais pour son rôle éventuel comme agent soviétique.

Il cite un rapport remis par un service de renseignement militaire américain au FBI en 1951, auquel a eu accès récemment le chercheur *Paul M. Cole* qui termine une étude sur la politique de sécurité de la Suède de l'après-guerre.

L'actrice, très controversée en Suède pour ses relations avec l'Allemagne nazie, est décédée en juin 1981. Sur ses années en Allemagne, Zarah avait l'habitude de répondre: «J'étais une artiste qui faisait son métier et à cette époque l'Allemagne était le pays où je travaillais».

que l'Allemagne était le pays où je travaillais».

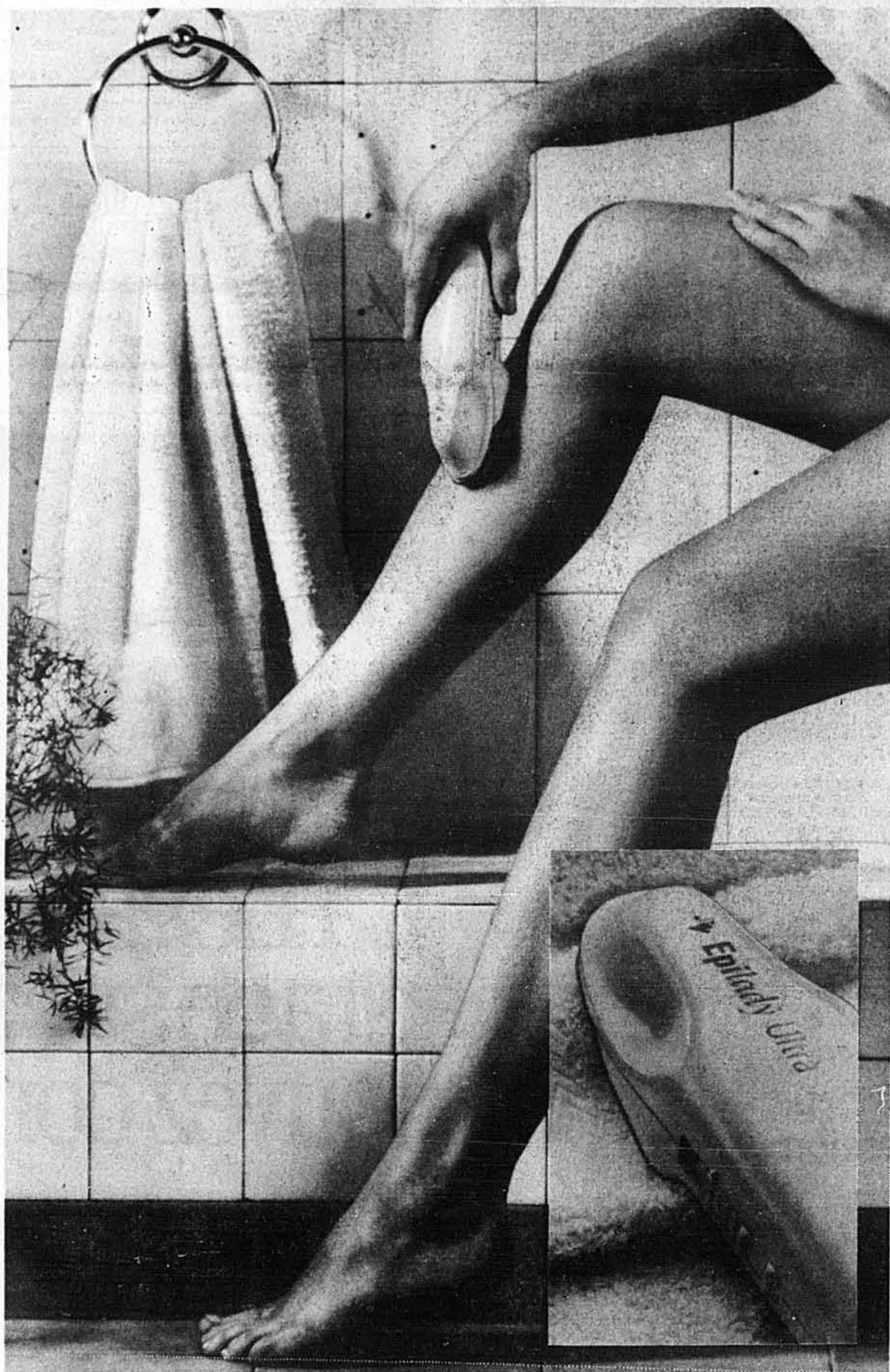
LES COMMODORES N'IRONT PAS À JOHANNESBOURG

■ Le groupe de musique funk américain *The Commodores* a décidé d'annuler un concert en Afrique du Sud prévu pour le mois prochain. Cette décision a été prise à la suite d'intenses pressions émanant de groupes anti-ségrégationnistes, a annoncé à Johannesburg l'organisateur du spectacle, la chaîne hôtelière Sun International.

LE FESTIVAL DE TROIA

■ Le film *La Citadelle* du metteur en scène algérien *Mohamed Chouikh* a remporté le grand prix du Cinquième festival international de cinéma de Troia (environ 40 km au sud de Lisbonne).

EPI LADY ULTRA À LA BAIE



PLUS BESOIN DE VOUS RASER LES JAMBES

Voici une méthode d'épilation révolutionnaire. Epilady Ultra, mieux qu'un rasoir et plus facile à utiliser que la cire.

Le système breveté est basé sur le principe d'un ressort en spirale rotatif qui arrache les poils à la racine, de sorte que vos jambes restent lisses jusqu'à 3 semaines. Epilady Ultra est rechargeable et possède 3 réglages de vitesse pour les poils fins, moyens et rudes.

Epilady Ultra est facile à utiliser. Un peu plus d'une dizaine de minutes suffisent à épiler les 2 jambes.

Epilady Ultra comprend un appareil rechargeable à 3 réglages de vitesse, un adaptateur/chargeur, un étui de voyage, un gant de loofa, ainsi que le mode d'emploi et la garantie. Epilady Ultra a été testé et approuvé en clinique. Venez chercher le vôtre dès maintenant à la Baie. 109,95 ch.

10995



Le bridge

Seule façon de réussir

ANDRÉ TRUELLE

■ Si le proverbe tous les chemins mènent à Rome se justifie au volant d'une automobile, il n'en est rien au bridge. Il n'y a souvent qu'une seule façon de jouer la main et de réussir le contrat.

Donneur: Sud			
Vulnérabilité: Nord-Sud			
Nord			
♦ D 7 4			
♥ V 10 8 7			
♦ A R V 7			
♠ 10 4			
Ouest		Est	
♦ 10 8 5 2		♠ 9 3	
♥ 3 2		♥ A 6 5	
♦ 9 5 4 2		♦ D 10 6 3	
♠ R 8 5		♥ 7 6 3 2	
Sud			
♠ A R V 6			
♥ R D 9 4			
♦ 8			
♠ A D V 9			
Les enchères:			
Sud	Ouest	Nord	Est
1 Tr	passé	1 K	passé
2 Co	passé	4 Co	passé
4 SA	passé	5 K	passé
6 Co	passé	passé	passé
Entame: 2 de K			

Le déclarant gagne au mort de l'As de K. Retour du Valet de Co qui tient. Le 10 de Co est joué. Est gagne l'As et revient atout. Par la suite, Sud tente l'impassé du Roi de Tr. Elle échoue et le contrat chute.

Sud n'a pas à se préoccuper de la position du Roi de Tr. Il doit jouer As et Roi de K, défaussant un petit Tr sur le deuxième, puis à nouveau K coupé d'un gros Co. Petit Co vers le 7. Peu importe qu'Est prenne ou non, le déclarant aura le temps de couper un quatrième K et, passant au mort par la Dame de Pi, il pourra jeter ses deux derniers Tr inutiles sur le Valet et la 10 d'atout.